



Association de Développement de
l'Apiculture en Nouvelle Aquitaine

Bulletin technique

MARS 2021



**ADANA
EN BREF**



Une AG 2020 interactive
et réussie

**CONNAISSANCES ET
TECHNIQUES**



IGP Miel des Landes :
belles avancées !

**ÉCHANGES ET
RÉSEAU**



Ateliers collectifs :
il y a de l'idée en région

**EN
PRATIQUE**



Pro Api prend les rênes
de l'apiculture

Édito

Chères et chers collègues,

Ça y est, après deux reports de date dus à cette calamiteuse crise sanitaire, la section « Miels » du Concours Saveurs Nouvelle-Aquitaine 2020 a finalement pu se tenir le 14 janvier dernier. Merci à notre équipe salariée, d'avoir fait en sorte que cette édition ait lieu ; ça n'était pas gagné, c'est peu de le dire.

Cet événement, que beaucoup d'entre nous attendent chaque année et qui après plus de dix ans d'existence est devenu un jalon important de la vie apicole régionale, a une nouvelle fois récompensé la merveilleuse diversité et la qualité certaine des miels, pains d'épices et confiseries au miel produits dans notre belle région. Je profite de cette tribune pour adresser mes chaleureuses félicitations à l'ensemble des lauréats.

Même si nous sommes en février au moment où j'écris ces lignes, pour l'année à venir, je nous souhaite à tous, en plus d'une récolte comme on en avait plus vu depuis des lustres, de continuer à promouvoir la qualité et l'origine de nos productions au sein de notre association. La valorisation de nos produits passe par le collectif : bien sûr à travers ce concours mais surtout en continuant à soutenir activement les différentes démarches de territoire, comme le projet d'IGP « Miel des Landes » ou l'émergent groupement de producteurs en AB en Limousin, tout en proposant des formations innovantes sur ces sujets.

Dans ce numéro, vous trouverez de nombreux autres sujets, un portrait de l'apiculture en Nouvelle-Aquitaine mis à jour, un focus sur le projet Vivre avec Varroa, un point sur les obligations liées au micro-BA, des témoignages d'apiculteurs et apicultrices, etc. Une source d'informations techniques et de nouvelles associatives qui nous l'espérons vous aideront à démarrer cette nouvelle saison en ayant la certitude que vous n'êtes pas seuls dans votre ferme et sur vos ruchers.

« Tout seul, on va plus vite. Ensemble, on va plus loin. »



Lénaïc LECRÉNAIS,
vice-président de l'ADANA,
apiculteur dans les Landes

Sommaire

L'ADANA EN BREF

- Une assemblée générale à distance mais tout aussi interactive pour clôturer 2020.....4

CONNAISSANCES ET TECHNIQUES

ACQUÉRIR DES RÉFÉRENCES

- La filière apicole de Nouvelle-Aquitaine en chiffres6
- Bilan des aides perçues par les exploitations apicoles en 20198

FOCUS SCIENTIFIQUE

- Le projet ViVa : Vivre avec Varroa 11

DÉMARCHES DE VALORISATION

- Les meilleurs miels régionaux primés au Concours Saveurs Nouvelle-Aquitaine 2020 !16
- De belles avancées dans la démarche de reconnaissance en IGP Miel des Landes18

DÉCRYPTAGE

- MICRO-BA : fais pas ça, fais pas ça ! 19

ÉCHANGES ET RÉSEAU

TEMPS COLLECTIF

- Y'a de l'idée en région !21

PARTENAIRE À L'HONNEUR

- APIS : une unité expérimentale au service de la recherche sur les abeilles..23

TISSER DES LIENS

- Premier bilan de fin de saison en Pyrénées-Atlantiques : une initiative à renouveler25

UN RÉSEAU ACTIF !

- Une Plateforme Numérique pour les Apiculteurs (PNAPI)27

EN PRATIQUE

FORMATION : À RETENIR

- Comment devenir Reine : gestion d'une exploitation apicole en Ardèche ..29

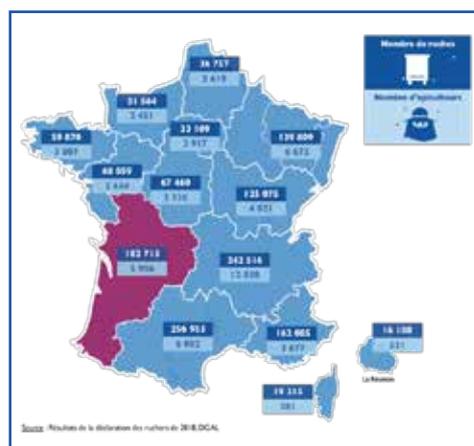
LA BOÎTE À OUTILS

- Pro Api : les rênes de l'apiculture
Un outil de gestion spécifique au service de la profession31

TÉMOIGNAGE D'APICULTEURS (TRICES)

- Tranche de vie d'une famille d'apiculteurs de 1920 à 2020, 100 ans d'apiculture : Famille Duluc - Saint Symphorien (33)33

Élus 2018	Élus 2019	Élus 2020
François Fléchier (16)*	Angela Mallaroni (64)	Florent Gatelier (86)
François You (16)	Fabrice Rathier (33)	Quentin Lobbe (33)
Kevin Levert (19)*	Johann Destombes (24)	Emmanuel Lecamp (86)
Guillaume Chaperon (33)	Guillaume Antenor (19)	Yoan Tocquet (87)
Bertrand Dumoulin (24)	Pierrick Petrequin (86)	Line Choquet (33)
Lenaïc Lecrenais (40)		





Une assemblée générale à distance mais tout aussi interactive pour clôturer 2020

Pour clore la période 2019-2020, l'ADANA a dû faire face à un double défi : organiser pour la première fois son assemblée générale en fin d'année et conduire cet événement en visio-conférence. Grâce à l'implication des administrateurs et de l'équipe le défi a été relevé. Bien que par écrans interposés, nous avons pu mener dans la bonne humeur, une AG réussie et avec un très bon taux de participation.

UNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE NOUVELLE FORMULE

Le 17 décembre 2020 a été organisée la première assemblée générale à distance de l'ADANA, en accord avec l'ordonnance du 2 décembre 2020 sur les règles exceptionnelles de réunion et de délibération des assemblées. Un système de vote homologué nous a permis de valider l'ensemble des éléments statutaires tels que les rapports moral, technique ou financier de la période écoulée. Nous nous réjouissons d'un très bon taux de participation aux votes, avec 117 réponses comptabilisées sur 220 adhérents ayant une voix délibérative. En dépassant les 50% de voix exprimées, le quorum de 33% fixé par les statuts de l'association, a largement été atteint.

Résultats	Abstention	Contre	Pour
Procès-verbal 09/03/2020	1	0	116
Rapport moral du président	1	0	116
Rapport financier [Exercice 1er oct. 2019 - 31 juil. 2020] quitus aux administrateurs pour la gestion des comptes	0	0	117
Compte-rendu d'activités de la période	1	0	116
Montant des cotisations 2022	3	1	113

Résultats des votes de l'AG ADANA du 17/12/2020 - limesurvey

Autre innovation cette année, cinq apicultrices et apiculteurs adhérents de l'association ont pris la parole pour illustrer leur vision de projets associatifs dans lesquels ils sont impliqués :

- « *Bilan fin de saison : un temps privilégié pour échanger sur nos pratiques* » par Thierry FEDON et Nicolas SOUBRANE ;
- « *L'observatoire varroa en Nouvelle-Aquitaine : ce que nous apprennent les campagnes de comptages organisées par l'ADANA en 2020* » par Eric DUFOR ;
- « *L'IGP Miel des Landes : accompagnement*

d'une démarche collective d'apiculteurs, pour une reconnaissance des miels et savoirs-faire d'un territoire » par Lénaïc LECRENAIS et Line CHOQUET ;

- « *Nouveau dispositif pour mieux connaître les effets de la pratique du nourrissage en période de disette* » par Florent GATELIER.

FIN DE MANDAT POUR CERTAINS ADMINISTRATEURS, NOUVELLE IMPLICATION POUR D'AUTRES

Lors du vote de renouvellement des administrateurs de l'ADANA, deux élus du tiers-sortant, Nicolas Laudoueix et Thomas Mollet, ont préféré céder leur place à de nouveaux apiculteurs. Deux autres élus ont également souhaité quitter le conseil d'administration en cours de mandat pour des raisons personnelles ou par manque de temps : Vivian Joyet et Quentin Bouyat. Nous les remercions vivement pour leur implication au sein de notre association ces dernières années.

Suite au vote en ligne, les sept apiculteurs, issus du tiers-sortant ou nouveaux candidats, ont tous été élus avec plus de 88% des voix.

Élus 2018	Élus 2019	Élus 2020
François Fléchier (16)*	Angela Mallaroni (64)	Florent Gatelier (86)
François You (16)	Fabrice Rathier (33)	Quentin Lobbe (33)
Kevin Levert (19)*	Johann Destombes (24)	Emmanuel Lecamp (86)
Guillaume Chaperon (33)	Guillaume Antenor (19)	Yoan Tocquet (87)
Bertrand Dumoulin (24)	Pierrick Petrequin (86)	Line Choquet (33)
Lénaïc Lecrenais (40)		

Administrateurs élus à AG ADANA du 17/12/2020 – en gras les apiculteurs entrant au conseil d'administration cette année
* : apiculteurs élus en 2020 mais remplaçant un siège vacant

À NOTER

L'assemblée a voté un maintien du nouveau montant des cotisations entre 2021 et 2022.

	 Catégorie 01	 Catégorie 02	 Catégorie 03	 Catégorie 04	 Catégorie 05	 Catégorie 06
	Apiculteurs pro AMEXA	Cotisants solidaires et +	Structures amonts CETA, CUMA, GIE	Grpmt Associatif GDSA, ruchers écoles	Apiculteurs de loisirs	Structure Aval GIE, conditionneurs
2020	180 € + 50 € / Associé	100 €	300 €	200 €	60 €	200 €
Vote AG mars 2020	200 € + 50 € / Associé	120 €	320 €	220 €	60 €	220 €
décembre 2020	200 € + 50 € / Associé	120 €	320 €	220 €	60 €	220 €

Pour motiver les votes, les candidats avaient rempli une profession de foi informant sur leur localisation, décrivant leur système d'exploitation mais aussi répondant à la question : Quelles sont vos motivations à intégrer le conseil d'administration de l'ADANA ?

Ci-dessous un florilège de réponses des nouveaux venus au conseil d'administration :

“ Les exploitations par lesquelles je suis passé pour apprendre le métier avaient chacune un ancrage dans le développement apicole. Cela m'a fait découvrir ce réseau et fait prendre conscience de l'importance de s'y impliquer. Je candidate avec modestie en espérant pouvoir participer à mon tour au partage d'expériences et au travail en commun, d'autant que je me sens en cohérence avec la stratégie portée par l'association : formations, appui technique sur la stratégie d'entreprise, travail en partenariat, et tout cela dans une bonne dynamique ! ”

Kevin Levert, apiculteur en Corrèze

“ Je souhaite participer à l'avancement de notre filière et m'impliquer dans des projets qui permettront à tous de se développer et progresser dans notre métier si passionnant ! ”

Line Choquet, apicultrice en Gironde

“ Partager et échanger pour essayer de faire avancer l'apiculture. Apporter sa pierre à l'édifice. ”

François Fléchier, apiculteur en Charente

“ L'ADANA nous donne tellement à nous apiculteurs que c'est aussi à nous de donner à l'ADANA. Pour moi, l'ADANA est aujourd'hui un appui technique, une aide quant à la gestion du varroa et un lien fort maintenu entre les apiculteurs. J'aimerais donc donner de mon temps pour aider l'association à maintenir cette qualité de service. ”

Yoan Toquet, apiculteur en Haute-Vienne

Malgré la réussite de cet évènement nous avons hâte de retrouver une assemblée générale en présentiel, conviviale et riche en partage. Nous gardons malgré tout l'idée d'une AG accessible à distance pour répondre aux besoins de certains.

AUTEURE

Miren PEDEHONTAA-HIAA,
Chargée de mission à l'ADANA



La filière apicole de Nouvelle-Aquitaine en chiffres

UN DES PLUS GRANDS TERRITOIRES APICOLES FRANÇAIS

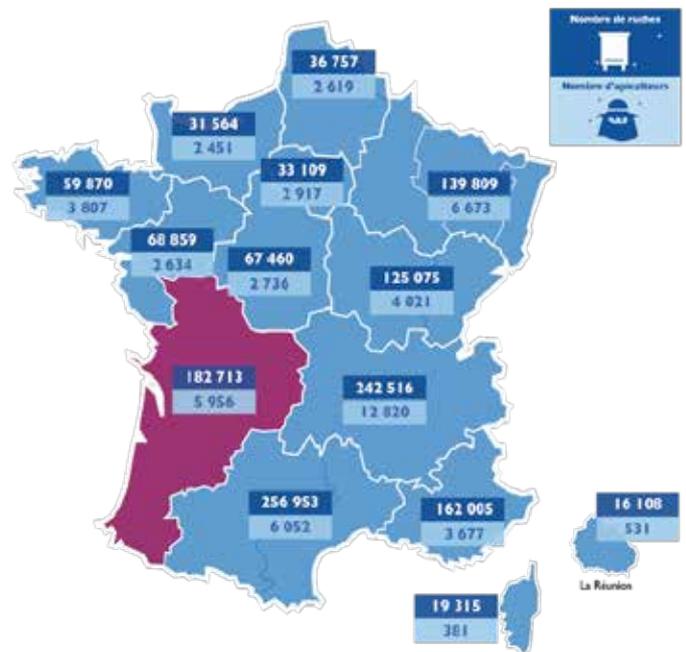
La région Nouvelle-Aquitaine est la plus vaste région de France : avec une superficie de 84 061 km², elle représente un huitième du territoire national. Première région agricole du pays, c'est également la première région forestière de la métropole, avec 3 millions d'hectares de forêt.

La région Nouvelle-Aquitaine compte parmi les plus grands territoires apicoles français, avec 5 956 exploitations apicoles pour 182 713 colonies déclarées¹, produisant plus de 10 % du miel français.

SPÉCIFICITÉS DE LA RÉGION

La Nouvelle-Aquitaine est composée de paysages et d'écosystèmes variés, offrant une grande diversité de terroirs : 720 km de littoral de dunes, d'étangs côtiers, d'estuaires (Gironde, Adour, Sèvre...), de zones humides et de marais (marais poitevins, marais d'Hourtin...), de la moyenne et haute montagne dans les Pyrénées, de la forêt des landes de Gascogne sur 1 million d'hectares d'un seul tenant, des vallées du Périgord noir, des hauts plateaux bocagers et des hauts du Limousin, des plaines ouvertes et céréalières dans le niortais, des coteaux en Charente ou dans l'Anjou.

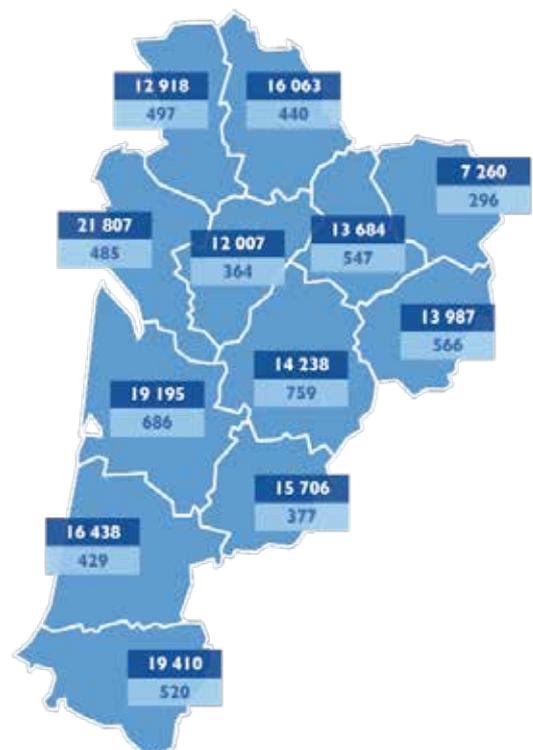
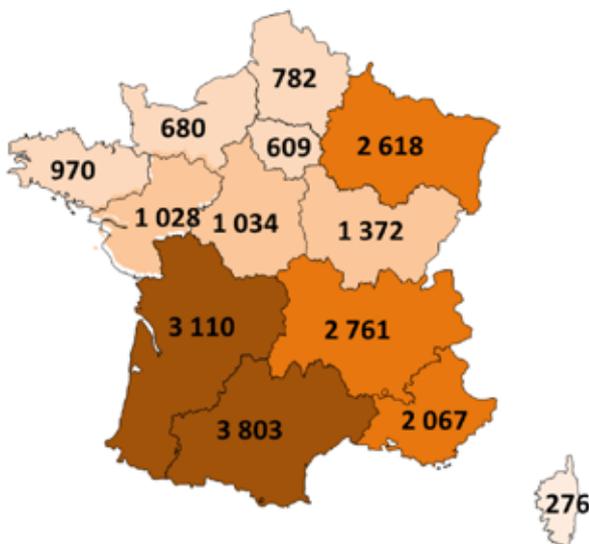
¹ Données 2018 du Ministère de l'agriculture / Direction Générale de l'Alimentation



Source : Résultats de la déclaration des ruchers de 2018, DGAL

Répartition des apiculteurs et des colonies en France

Production - tonnage 2019 (Total France = 21 636 tonnes)



Source : Résultats de la déclaration des ruchers de 2018, DGAL

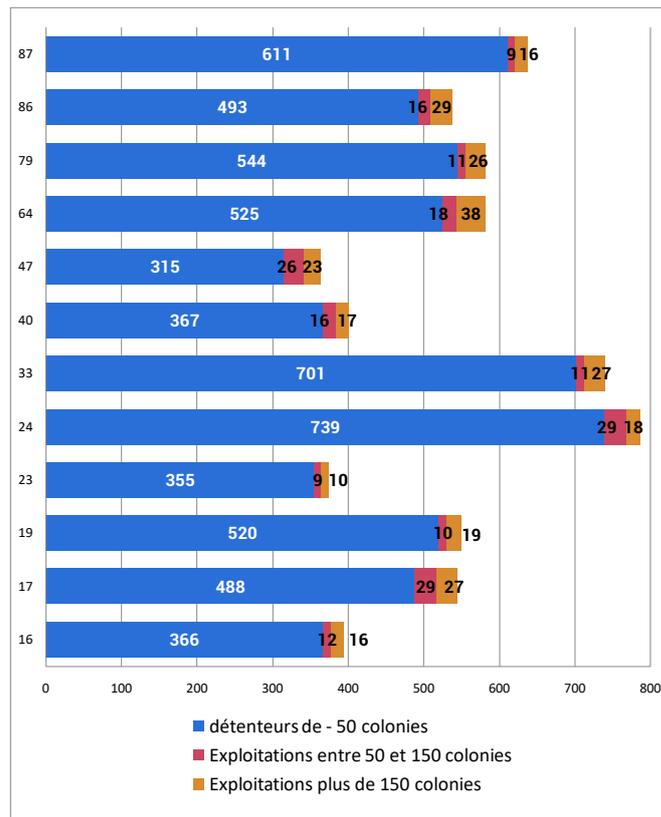
Répartition des apiculteurs sur le territoire néoquittain

En 2019, la Nouvelle-Aquitaine est la 2^{ème} région productrice de miel français

La Nouvelle-Aquitaine peut se diviser en six régions apicoles avec chacun leurs spécificités et leurs miels caractéristiques :

- La forêt des Landes.
- La zone de montagne pyrénéenne.
- Des zones mixtes en Dordogne, en Gironde, dans le Lot-et-Garonne, en bordure limitrophe du massif central de la Vienne et de la Charente où se mêlent forêts de feuillus et de résineux, grandes cultures, polyculture, élevage...
- Des zones de plaines où dominent les grandes cultures : Aunis, Saintonge, plaine de Niort, plaine de Loudun-Châtelleraut, Angoumois-Ruffécois.
- Le bocage de la Gâtine.
- Les plaines viticoles du Cognacais et de la Saintonge.

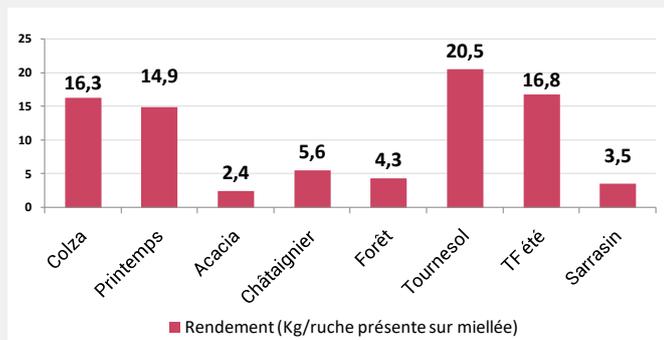
Graph 1 : Nombre d'apiculteurs/exploitations par département en 2019 (source DGAL)



Recensement déclaratif par département du nombre d'apiculteurs ou d'exploitations par catégorie

LES MIELLÉES DE LA RÉGION ET LEURS RENDEMENTS : LES ENSEIGNEMENTS DE L'ENQUÊTE RÉALISÉE PAR L'ADANA

L'ADANA réalise une enquête annuelle auprès de ses adhérents afin de disposer d'informations concernant les principales miellées de Nouvelle-Aquitaine. Ces chiffres issus des exploitations apicoles de la région n'ont pas de valeur statistique mais permettent d'avoir une tendance sur la saison écoulée. Ces enquêtes donnent également la possibilité de suivre l'évolution des miellées et des résultats des exploitations apicoles au niveau régional d'année en année.



Saison 2020 : Rendement moyen de miel à la ruche de production en Nouvelle-Aquitaine

La moitié des apiculteurs ayant répondu à l'enquête estiment que la production 2020 est à la hausse par rapport à 2019, qui s'explique notamment par une production importante sur les miellées de début de saison. Toutes les miellées de la Nouvelle-Aquitaine ne sont pas représentées, ce n'est pas pour autant qu'elles n'ont pas été présentes cette année. Seuls 17 % ont une récolte à la baisse vis-à-vis de l'année dernière.

50% des apiculteurs... estiment que la production 2020 est plus importante que 2019

L'ADANA remercie les apicultrices et apiculteurs ayant participé à cette enquête ; elle sera renouvelée cette saison. Nous espérons que vous serez encore plus nombreux à y participer !

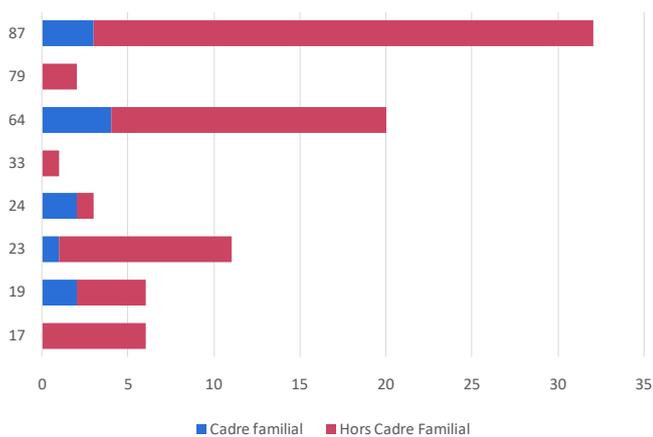


Bilan des aides perçues par les exploitations apicoles en 2019

Les exploitations apicoles ont la possibilité d'accéder à différentes mesures d'accompagnement financier. Ces subventions viennent soutenir l'activité apicole et son développement sur le territoire.

LES INSTALLATIONS APICOLES

Quelle est la dynamique d'installation en Nouvelle-Aquitaine ? Afin d'avoir une vision globale sur la région, l'ADANA a étudié les données des Centres de Formalités des Entreprises (CFE) de chaque département permettant de recenser le nombre d'apiculteurs démarrant une activité économique apicole. Voici un aperçu partiel des créations de SIRET pour la commercialisation du miel en 2019. Seulement 8 départements sur les 12 ont transmis leurs informations.



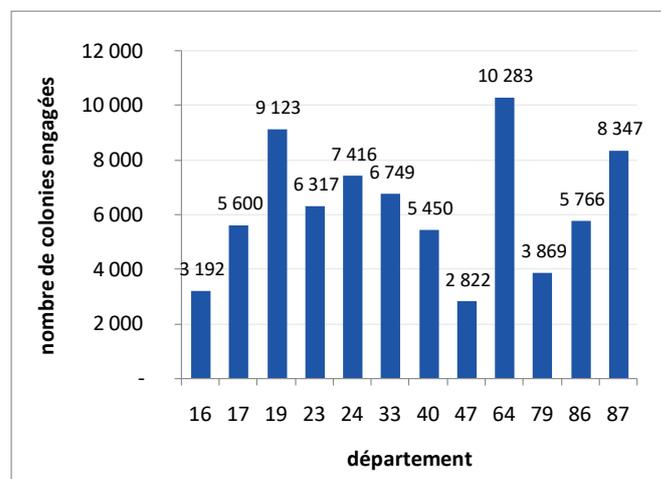
Enregistrements de nouveaux apiculteurs aux CFE en 2019

Au cours de cette année, 84 nouveaux apiculteurs ont été enregistrés au CFE sur les 8 départements concernés. Parmi eux, 9 ont demandé la DJA (Dotation Jeune Agriculteur), et 17 sont des femmes. La moyenne d'âge de ces nouveaux apiculteurs est de 46,5 ans.

D'après les données transmises par les 12 Chambres départementales d'agriculture, 17 apiculteurs se sont installés avec la DJA en 2019.

LA MAEC « API »

L'objectif de cette mesure est d'assurer la présence de colonies sur le territoire pour améliorer le service de pollinisation. Les apiculteurs qui souscrivent à cette mesure s'engagent pour 5 ans à respecter des emplacements de ruchers avec un nombre minimal de 12 ou 24 colonies pour des durées de plus de 3 semaines. Ils perçoivent en contrepartie un montant de 21€/colonie et par an. Le montant total des aides versées par l'Europe (FEADER), l'Etat et la Région pour la période 2015-2019 s'élève à 7 899 570 € pour 75 234 colonies engagées. Ce montant représente moins de 5% de l'enveloppe totale MAEC régionale.



Répartition par département des colonies engagées dans la MAEC API sur la période 2015-2019

Dans le cadre de la mise en place des nouvelles modalités de la PAC en 2023, cette mesure est amenée à évoluer. Pour les années de transition 2021 et 2022, les apiculteurs de Nouvelle-Aquitaine pourront souscrire des contrats avec des modalités proches de celles des années précédentes.

LE PLAN DE COMPÉTITIVITÉ ET D'ADAPTATION DES EXPLOITATIONS AGRICOLES (PCAE)

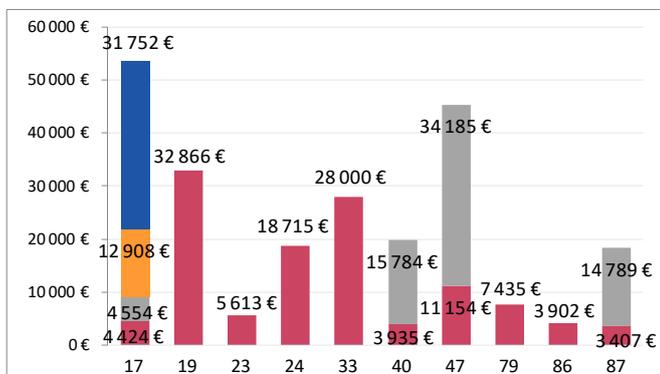


Le PCAE constitue le principal outil pour soutenir les investissements dans les exploitations agricoles. Il mobilise des financements européens (FEADER), de l'Etat, des collectivités territoriales et des Agences de l'Eau. Deux volets sont mobilisés par les exploitations apicoles :

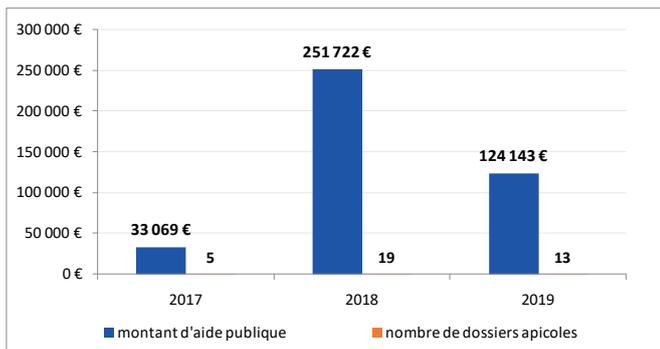
- Plan de modernisation des élevages
- Transformation et commercialisation de produits agricoles

Les taux d'aide varient de 20 à 45 % selon les appels à projets et les caractéristiques des exploitations, les exploitations apicoles faisant partie jusqu'à présent des bénéficiaires prioritaires.

Le montant total des aides versées pour la période 2017-2019 s'élève à 233 422 € pour 16 bénéficiaires dans le volet « bâtiments d'élevage » et 408 934 € pour le volet « Transformation ».



Répartition par département des aides du PCAE perçues par les exploitations apicoles / Volet Modernisation des bâtiments d'élevage pour les années 2017, 2018 et 2019. Chaque couleur d'histogramme correspond à une exploitation aidée avec le montant de l'aide perçue.



Répartition par année des aides du PCAE perçues par les exploitations apicoles / Volet Transformation.

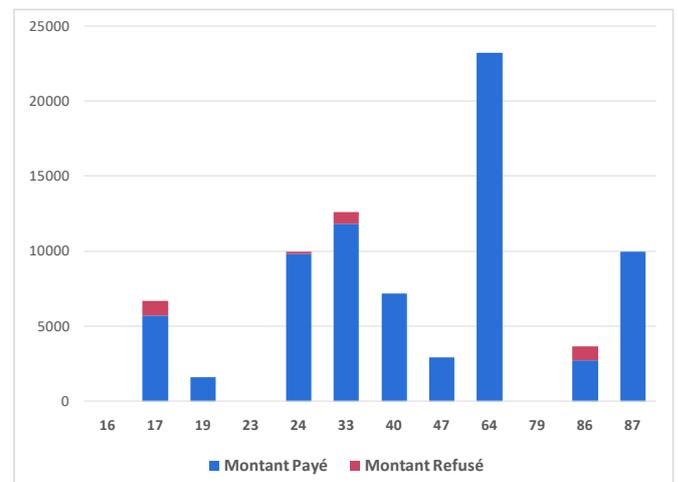
LES AIDES FRANCEAGRIMER DU PLAN APICOLE EUROPÉEN

Dans le cadre du Plan Apicole Européen, les exploitations apicoles bénéficient chaque année de deux mesures d'accompagnement financier consacrées :

- au matériel de transhumance, taux d'aide de 40% HT maximum,
- au repeuplement du cheptel, avec des aides forfaitaires selon le type de dépenses.

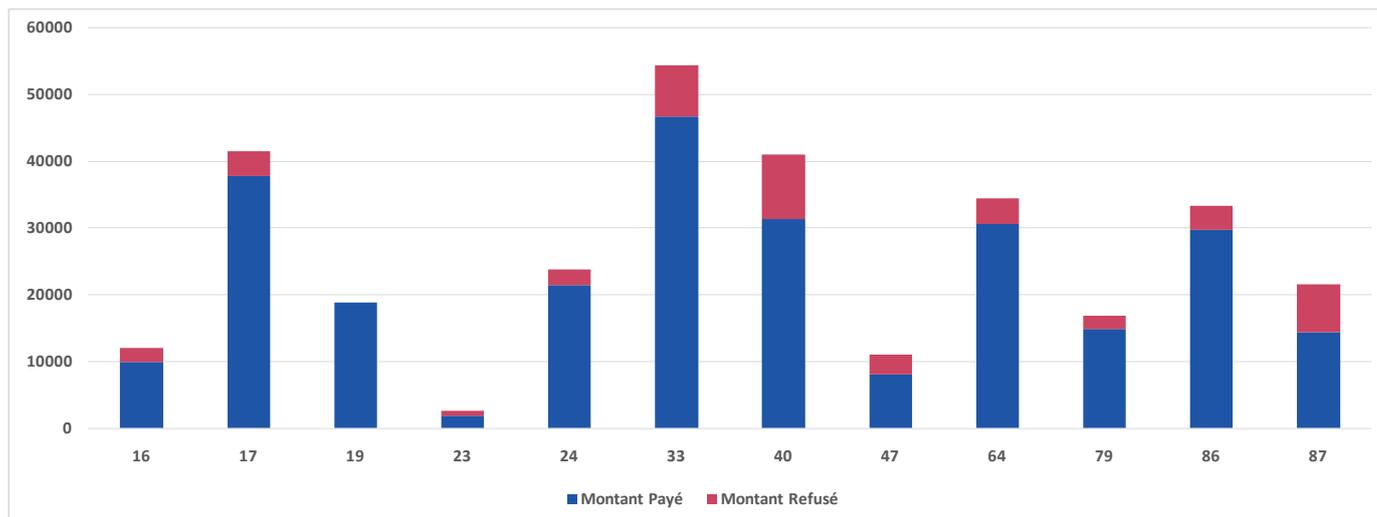
Aide à la transhumance	Aide au repeuplement de cheptel
Grue	Ruches vides neuves
Chargeurs tout terrain	Ruchettes vides neuves
Remorques	Nucléi ou ruchette de fécondation
Aménagement plateau véhicule	Essaims
Balances électroniques interrogeables à distance	Reines

Exemples de dépenses éligibles



Total des montants perçus par département (bleu) dans le cadre de l'aide à la transhumance en 2019 et des montants non payés par FranceAgriMer (rose)

Au total sur la période, 129 dossiers de demande ont été déposés, parmi lesquels 17 ont été refusés intégralement, et 14 ont subi des réfections. Le montant total des aides versées en 2019 par FranceAgriMer aux apiculteurs de Nouvelle-Aquitaine dans le cadre de l'aide à la transhumance s'élève à 264 990 €.

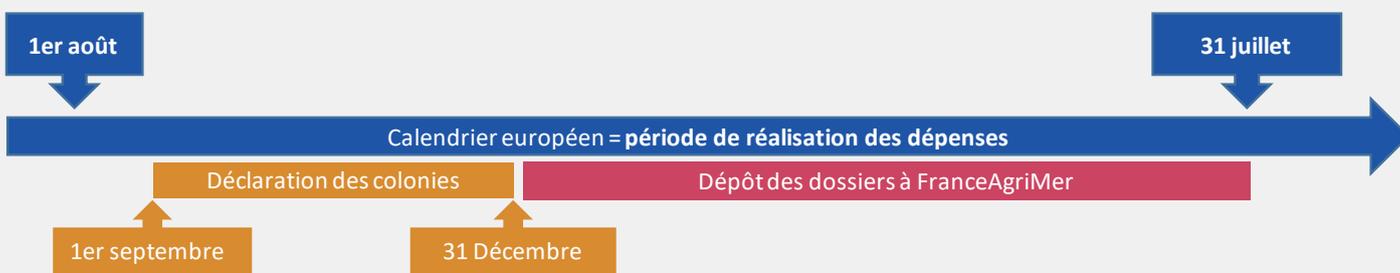


Total des montants perçus par département (bleu) dans le cadre de l'aide au cheptel en 2019 et des montants non payés par FranceAgriMer (rose)

21 dossiers de demande ont été déposés parmi lesquels, 2 ont été refusés intégralement, et 3 ont subi des réfections. Le montant total des aides versées en 2019 par FranceAgriMer aux apiculteurs de Nouvelle-Aquitaine dans le cadre de l'aide cheptel s'élève à 310 805 €.

Vous souhaitez étudier votre éligibilité à une aide ?
 Contactez l'ADANA à l'adresse suivante contact@adana.adafrance.org

DEMANDES D'AIDES À FRANCEAGRIMER : LES ERREURS À NE PAS COMMETTRE !



- **Oublier de déclarer ses colonies...** ou le faire hors période. Pour rappel, chaque année, les colonies doivent être déclarées entre le 1er septembre et le 31 décembre. Le récépissé est nécessaire pour toute demande d'aide à FranceAgriMer.
- **Réaliser la dépense en dehors de la période**, via le [site télérucher](#). Le calendrier européen court du 1er août au 31 juillet.
- **Déposer le dossier après le 31 juillet**, pour une dépense réalisée avant cette date.
- **Payer en espèces** : FranceAgriMer demande le relevé de compte avec la preuve de versement.

AUTEURS

Florence AIMON-MARIÉ, Alicia TESTON et Jonathan GABOULAUD, *Chargés de mission à l'ADANA*



Le projet ViVa : Vivre avec Varroa

Retour sur un projet innovant visant à mieux comprendre les stratégies des apiculteurs vis-à-vis de varroa en alliant expérimentation apicole et anthropologie. 3 apiculteurs de Nouvelle-Aquitaine adhérents de l'ADANA se sont investis dans cette étude.

LES ENJEUX DE LA COHABITATION AVEC VARROA

Dans un rucher, des colonies d'abeilles, des colonies de varroa et des apiculteurs cohabitent avec des objectifs différents ce qui rend le ménage à 3 compliqué :

- Varroa tue les colonies d'abeilles.
- Varroa engendre des pertes de cheptels et de productions pour les apiculteurs.
- Les apiculteurs essaient d'éradiquer Varroa.
- Les apiculteurs veulent produire du miel et des colonies d'abeilles en bonnes santé.
- Les abeilles amassent du miel.

Comment s'équilibre cette relation ? Le projet ViVa a essayé de répondre à cette question...

L'idée est de comprendre les pratiques et les stratégies des apiculteurs qui conduisent à un résultat vis-à-vis de varroa.



UNE MÉTHODE DE TRAVAIL INNOVANTE POUR RÉPONDRE AUX QUESTIONS POSÉES

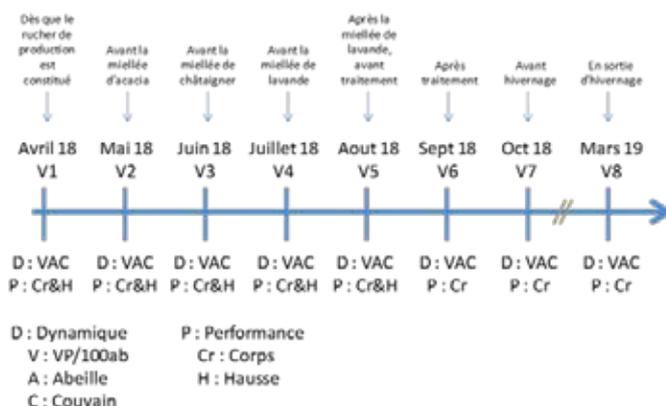
Donner la parole aux apiculteurs – groupe A :

48 apiculteurs ont détaillé leur point de vue sur la question de Varroa au sein de leur exploitation lors d'un entretien individuel semi directif pour nous permettre de résumer la position de ce que disent les 12 apiculteurs suivis dans le programme ViVa vis-à-vis du problème varroa.

Décrire et recenser les pratiques apicoles mises en place face au varroa - groupe B

12 apiculteurs ont mis à disposition 3 ruchers chacun dans trois régions en France : Aquitaine, Provence et Centre. Ces 36 ruchers ont été suivis pendant une année complète (mars 2018 à mars 2019). Lors des 8 visites de chaque rucher, 11 variables ont été observées pour nous permettre de résumer la position de ce que font les 12 apiculteurs vis-à-vis du problème Varroa.

Le calendrier des interventions rythmé par 8 visites sur les ruchers du projet Viva



Sur le terrain, la pression parasitaire varroa, le poids et la dynamique des colonies ainsi que les interventions apicoles sont passées au peigne fin chaque mois.

Recouper les informations – quelles cohérences entre discours et pratiques ?

Les résultats de "terrain" et des "entretiens" sont croisés pour faire une synthèse de la position des apiculteurs vis-à-vis de Varroa et ce qui en découle sur leurs exploitations.

RÉSULTATS DE L'ÉTUDE ET PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

Comment les entretiens peuvent-ils être analysés pour nous permettre de résumer la position de ce que disent les apiculteurs vis-à-vis du problème Varroa ?

Une caractérisation de groupes d'apiculteurs sur la base de l'analyse des entretiens est réalisée.

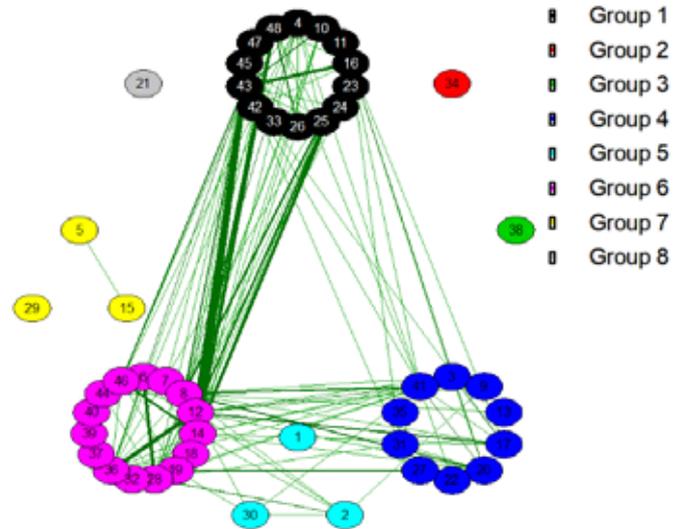
Un entretien retranscrit est un texte d'environ 5 à 10 pages, constitué d'autant de paragraphes qu'il y a de réponses à des questions. Chacun de ces paragraphes constitue un « texte » qui contient des mots. L'ensemble des entretiens constitue, mis tous ensemble, une vaste collection de mots.

La méthode analytique consiste à chercher quels sont les groupes de mots qui sont associés, c'est-à-dire plus ou moins proches les uns des autres dans cet ensemble de mots.

L'analyse propose un ensemble de groupe de mots, appelés "topic". Chaque topic a été résumé à un ou deux mots qui le caractérise.

Les apiculteurs qui mettent en avant les mêmes topics, donc qui expriment les mêmes préoccupations, se retrouvent dans le même groupe.

Les apiculteurs sont regroupés en 8 classes



Les 12 apiculteurs dont les ruchers ont été suivis sur le terrain appartiennent aux groupes 1, 4, 5, 6, 7

Les apiculteurs dont les ruchers ont été suivis dans le projet ViVa se répartissent de la façon suivante dans 5 groupes sur 8. Le tableau 3 présente ces groupes, les topics majeurs et mineurs de chaque groupe et la synthèse que nous proposons.

Caractérisation de groupes d'apiculteurs à partir des entretiens

Liste de topics, classement par poids statistique décroissant

topics	Synthèse	catégories	somme % (1à5)
19 mortalité		abeilles	0,39
7 emplacement		ruchers	0,3
17 observatlon ruches		ruchers	0,28
8 commercialisation		exploitation	0,27
24 Gestion du temps		exploitation	0,25
12 choisir une manière de faire		savoirs	0,25
29 Echanger/Partager		savoirs	0,25
9 reine/renouvellement		abeilles	0,24
26 fin de saison		ruchers	0,24
25 réflexion gestion sanitaire		sanitaire	0,23
2 expérience		savoirs	0,23
27 échange entre apiculteurs		savoirs	0,23
14 varroas		varroas	0,23
10 génétique		abeilles	0,2
23 traitements varroas		varroas	0,2
11 dynamique colonie		abeilles	0,19
5 planning		exploitation	0,19
1 choix/stratégie		exploitation	0,17
22 coût d'exploitation		exploitation	0,17
28 type de ruche/matériel		matériel	0,17
15 besoin sanitaire		sanitaire	0,17
3 cire		matériel	0,16
30 miellées		ruchers	0,16
20 former/transmettre		savoirs	0,16
16 sélection		abeilles	0,13
4 apprentissage		savoirs	0,13
6 installation		professionnel	0,11
21 risques environnementaux		sanitaire	0,11
18 gestion hivernage/nourrissement		ruchers	0,1
13 Structures apicoles		professionnel	0,07

Apparaissent par ordre décroissants les mots les plus importants dans le discours des apiculteurs

Apiculteurs	Topics majeurs	Topics mineurs	Synthèse
Groupe 1 TrA. MaS. PeM. BrS.	planning, renouvellement de reine, dynamique des colonies, observation des ruches, type/ruches	stratégie, changer,varroas	Dynamique/colonies
Groupe 4. BoA. BeS.	stratégie, apprentissage, commercialisation, mortalité, coût	cire, génétique, observation des ruche, gestion/temps	Consolidation
Groupe 5. MaA. ReA.	planning, commercialisation varroas, coût, traitement varroa	cire, choix, se former, gestion/sanitaire	Varroa/risque éco.
Groupe 6. FrT. ReJ. Bri	installation, varroas, hivernage/nourrir, traitement/varroas	commercialisation, formation, échange	Varroa/risque sanit.
Groupe 7. RoD	cire, génétique, structures apicoles	stratégie, emplacement, observation, type de ruche	Vision globale

Des groupes d'apiculteurs prédominent dans les classements

Comment les suivis de 3 ruchers de chacun des 12 apiculteurs peuvent-ils être analysés pour nous permettre de résumer la position de ce que font les apiculteurs vis-à-vis du problème Varroa ?

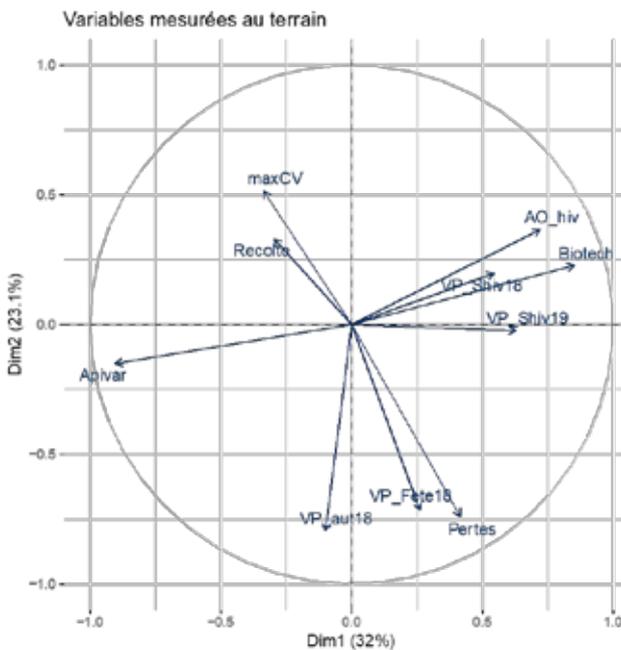
Une caractérisation de groupes d'apiculteurs sur la base de l'analyse du terrain est réalisée.

Les analyses des observations de terrain sont de l'ordre de 63 360 données : 36 ruchers, 20 ruches/ruchers, 8 mesures, 11 variables. Il est nécessaire de résumer les données pour les comprendre par l'utilisation de l'ACP.

L'ACP (Analyse en Composantes Principales) est l'analyse classique utilisée pour représenter toutes les variables et les ruchers, sur un même plan. Sur ce plan, chaque variable est représentée par une flèche, plus ou moins longue selon son importance (sa "contribution"). La direction de chaque variable conditionne la position des ruchers sur ce plan :

- Les variables qui ont la même direction, ont la même influence sur la position des ruchers sur le plan.
- Des variables qui ont des directions opposées ont des effets opposés.
- Quand deux variables ont des directions perpendiculaires, elles ont des effets indépendants l'un de l'autre.

Représentation des variables de l'ACP à partir des topics créés

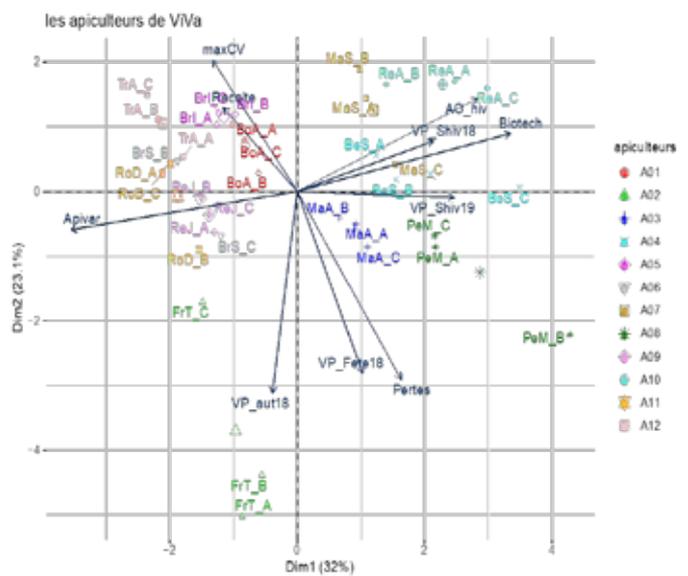


ACP des données de terrain simplifiées du suivi de 36 ruchers de 12 apiculteurs lors de la saison 2018-2019 (mars-mars)

Quelle que soit la stratégie de traitement choisie, si le traitement maintient une faible charge en VP à la fin de l'été et en automne et que le couvain se développe bien, les conditions pour une bonne récolte sont réunies, selon la ressource disponible.

Les forts taux en VP en fin de saison sont associés aux pertes de colonies.

Répartition des ruchers en fonction des apiculteurs sur le plan de l'ACP



Quand les 3 ruchers du même apiculteur (même couleur) sont « proches », cela signifie qu'il y a « une manière de faire » ou une « homogénéité de résultats » pour ces apiculteurs.

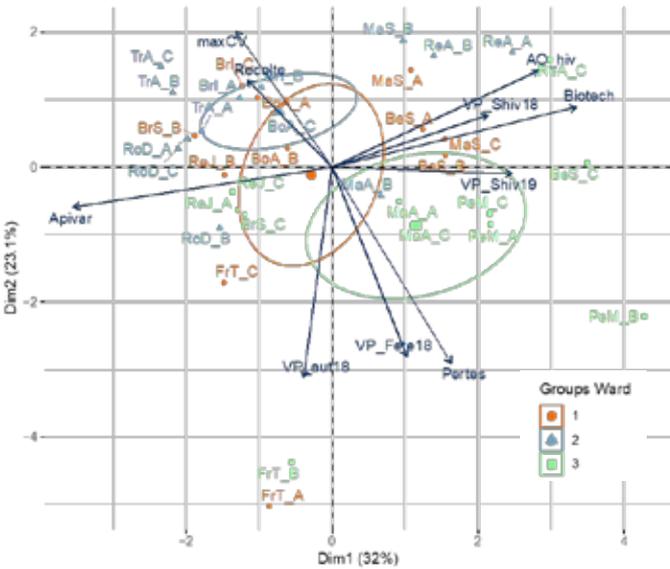
Quand les 3 ruchers sont « éloignés », cela peut mettre en évidence des parcours de transhumance différents ou des « accidents » de ruchers marqués par des pertes importantes, par exemple.

Classification des ruchers en fonction de leur ressemblance en 3 groupes

Les trois groupes s'alignent à peu près sur une diagonale, dans le même sens que l'axe : "Pertes"/"Récolte"/"Couvain".

Le groupe 1 est central et réparti de façon assez uniforme sur le plan. Le groupe 2 est plutôt déplacé vers la variable « Récolte » et les traitements conventionnels. Le groupe 3 est plutôt du côté des "Pertes" et des traitements "bio".

Ellipses de confiance à 95% basées sur la classification en 3 groupes



Comment s'articulent «terrain» et «discours» : Que pouvons-nous apprendre de la relation entre le regroupement en fonction des données de terrain et le regroupement en fonction des entretiens ?

Il faut remarquer que le fait d'avoir rajouté les variables issues de l'analyse des entretiens a modifié légèrement les positions des apiculteurs sur le plan de l'ACP mais il n'y a pas de bouleversement des positions respectives des ruchers. Ceci est le signe de la cohérence entre «terrain» et «entretien».

Malgré tout nous pouvons noter des modifications légères qui renforcent la caractérisation des exploitations :

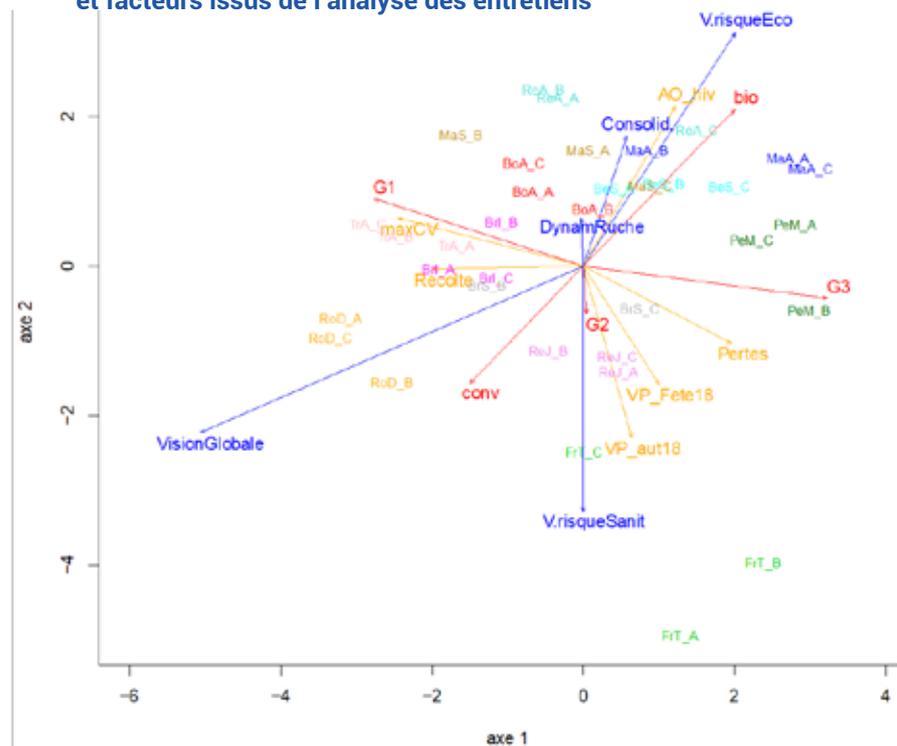
- 1 Que les apiculteurs choisissent une stratégie ou une autre, si cette stratégie permet de bien contrôler varroas, les récoltes seront meilleures et les pertes limitées.
- 2 De fortes charges en Varroa en fin d'été induisent des taux de pertes élevés.
- 3 Le groupe G2 disparaît. Les groupes «terrain» deviennent deux catégories opposées : «Bonne récolte, peu de varroas et peu de pertes» ou «peu de récolte, varroas en fin d'été et pertes importantes».
- 4 Le risque majeur évoqué par les apiculteurs peut prendre deux formes essentielles : le risque est exprimé comme une faille sanitaire dans le développement des colonies et la volonté de chercher à adopter une stratégie bio fait courir un risque qui est d'ordre économique.

Analyse multifactorielle mixte entre facteurs issus du suivi de terrain et facteurs issus de l'analyse des entretiens

variables quantitatives issues des études de terrain

variables qualitatives déduites des études de terrain

variables qualitatives déduites de l'analyse des entretiens



Malgré le très grand effort du travail de terrain, nous travaillons sur un «petit» échantillon de ruchers et de stratégies. Laissons à chacun, le soin de réfléchir sur l'analyse de ces résultats.

Le projet ViVa démontre tout l'impact de Varroa sur les exploitations apicoles, Varroa est associé fortement aux pertes et aux moindres productions. Son impact économique sur les exploitations est indéniable. Pour réussir en apiculture, Varroa doit être une priorité des apiculteurs, il doit être au centre des décisions, des itinéraires techniques de l'exploitation. Une lutte efficace en bio ou en conventionnelle contre Varroa permet de limiter les pertes, augmenter sa production et améliorer la dynamique des colonies.

L'INTÉGRALITÉ DES RÉSULTATS EST DISPONIBLE DANS LE LIVRET ViVa



Livret complet de 121 pages - disponible sur demande auprès de l'ADANA



REMERCIEMENTS :

3 apiculteurs de l'ADANA ont participé à ce suivi, un grand merci à Angela MALLARONI, Thierry FRANCKE et Antoine BOURGEOIS pour leur implication dans le projet.

AUTEURS

Alban MAISONNASSE, Léa FRONTERO, Tiphaine SEUILLET, André KRETZSCHMAR
ADAPI-ADANA-ADAPIC-INRAe



Les meilleurs miels régionaux primés au Concours Saveurs Nouvelle-Aquitaine 2020 !

Ce mois de janvier a eu lieu la nouvelle édition du Concours des Miels de Nouvelle-Aquitaine visant à récompenser la qualité de nos miels régionaux. Depuis plus de dix ans, le concours permet aux apiculteurs de faire connaître et reconnaître leurs produits d'exception. 2020 a connu un très beau succès avec 168 échantillons présentés. Félicitation aux apiculteurs médaillés et un grand merci aux jurés qui se sont mobilisés, malgré les difficultés liées à la situation sanitaire.

Le concours régional, initié en 2010 par notre association, vise à promouvoir la diversité des miels locaux, à récompenser le travail de qualité des apiculteurs et à donner de la visibilité à ces miels remarquables. Depuis 2017, l'ADANA et l'Agence de l'Alimentation (AANA) se sont rapprochées pour rattacher le concours des miels au Concours Saveurs Nouvelle-Aquitaine.



WWW.SAVEURS-NOUVELLE-AQUITAINE.FR

Etiquette de la médaille d'OR à apposer sur les miels primés

Pour cette dernière édition, le taux de participation a atteint des records avec 168 miels présentés. Cette belle réussite s'explique peut-être par une réponse offerte aux producteurs et consommateurs via la mise en lumière de produits locaux de qualité, dans cette année si particulière. Ainsi, 64 apiculteurs issus des 12 départements néo-aquitains ont participé au concours en proposant des miels de printemps, de châtaignier, de montagne ou encore de tournesol à la dégustation. En amont de l'évènement, les échantillons ont tous été analysés par des laboratoires spécialisés pour contrôler leur conformité au règlement du concours.

Initialement prévu pour novembre 2020, le concours des miels, mais aussi du pain d'épice et des bonbons au miel a finalement été accueilli le 15 janvier par la ville de Saint-Yrieix-la-Perche en Haute-Vienne. 20 jurés volontaires se sont réunis par demi-journée, pour déguster, apprécier et évaluer les miels soumis à la compétition. Les jurés ont



Dégustation des miels rendus anonymes au préalable

ensuite délibéré et attribué pour chaque catégorie des médailles aux miels se démarquant par la qualité de leur visuel, texture et surtout grâce à leur palette aromatique. 53 médailles ont ainsi été décernées pour la récolte de miel 2020 !

Pour les apiculteurs lauréats cette récompense se traduit par une amélioration de la visibilité mais apporte aussi la satisfaction d'un travail réussi. Pour le consommateur amateur de miel, la médaille apposée sur un pot, assure l'achat d'un produit de qualité, aux caractéristiques organoleptiques remarquables.

PALMARÈS

Palmarès complet des médaillés : www.saveurs-nouvelle-aquitaine.fr ou sur <http://adana.adafrance.org/infos/concoursmiel.php>

AUTEURE

Miren PÉDEHONTAA-HIAA,
Chargée de mission à l'ADANA

LAURÉATS - RÉCOLTE 2020

Concours Saveurs Nouvelle-Aquitaine - Catégorie Miels

Miels monofloraux					
CHATAIGNIER 12 échantillons présentés		➤ SARL RUCHER DE LA SAPEE (86)	TOURNESOL 7 échantillons présentés		➤ MIELLERIE DE LA SEVRE NICOLAS BIRAULT (79)
		➤ API MELLI, THIERRY FRANCKE (40) ➤ GAEC GAUELLA (64)			➤ LES RUCHERS DE LA LUNE (86)
		➤ EARL DE BERNADIL (47)			➤ LES RUCHERS DES PETITS PRES (17)
Autres miels de cru (dégustation table experts) - 17 échantillons présentés					
ARBOUSIER		➤ GAEC LES RUCHERS DU BORN (40)	CALLUNE		➤ EARL FEDON APICULTURE (87)
BOURDAINE		➤ JEAN-PIERRE JEANDEAU (87)	PISSENLIT		➤ BENOÎT VIALLE (19)
BRUYÈRE CENDRÉE		➤ LE RUCHER DU CAPLANNE ROMAIN CARRERAS (33)	TILLEUL		➤ IDOIA APICULTURE, PRISCA ET BIXENTE BRAUD (64)
		➤ LES AMIS DE BOURICOS DOMINIQUE DUVIGNAC (40)			
Miel polyfloral					
FORET 9 échantillons présentés		➤ RUCHAPI, ROMUALD CHAPPELLE (19)	FORET ET MIELLAT 9 échantillons présentés		➤ LA MIELELRIE DE TITELLE (79)
		➤ LES RUCHERS DE GAMAGE (33)			➤ GÉRARD ROBERT (24)
		➤ GAEC LES RUCHERS DE LA COURCELLE (87)			➤ L'ABEILLE PICTAVE (79)
MONTAGNE 14 échantillons présentés		➤ PIERRE VERMOREL (19) ➤ PAYSAGES DE MIEL EN LIMOUSIN, BRUNO LABIDOIRE (87)	POLYFLORAL DE PRINTEMPS - CLAIR 8 échantillons présentés		➤ CULTURE API, GÉRALD GREGOIRE (79)
		➤ LES RUCHERS D'ESPELETTE M-D ETCHEVERRIA (64) ➤ JEAN-PIERRE JEANDEAU (87)			➤ HENRI CLAUSTRES (33)
		➤ L'ABEILLE BLEUE M. ANGELA MALLARONI (64)			➤ JEAN-CLAUDE LONGEVILLE (87)
POLYFLORAL ÉTÉ - CLAIR 11 échantillons présentés		➤ ALAIN DAVAL (33)	POLYFLORAL DE PRINTEMPS - AMBRÉ 5 échantillons présentés		➤ LA MIELELRIE DE TITELLE (79) ➤ JOËL SAINT-MARC (33)
		➤ GAEC FILIPE (19)			
		➤ RUCHAPI, ROMUALD CHAPPELLE (19) ➤ SAS L'ESSAIM DE LA REINE (33)			
POLYFLORAL ÉTÉ - AMBRÉ 18 échantillons présentés		➤ LE RUCHER DE CLARON (40)	POLYFLORAL ÉTÉ - FONCÉ 20 échantillons présentés		➤ GAEC GAUELLA (64) ➤ L'ABEILLE BLEUE ANGELA MALLARONI (64) ➤ LOPEZ APICULTURE, LES DOUCEURS DE PIERRE (17)
		➤ RUCHER DE VIGNERIE, GAEL PENICHON (87) ➤ L'ABEILLE DE SEIGNOLLES, NICOLAS GODBILLE (19) ➤ GARGAMIEL, BENOIT DHIERAS (19)			➤ LES RUCHERS DE LA LUNE (86) ➤ BENOIT VIALLE (19) ➤ GAEC LES RUCHERS DE LA COURCELLE (87)
		➤ RUCHER DE VIGNERIE, GAEL PENICHON (87)			➤ L'ABEILLE DE SEIGNOLLES, NICOLAS GODBILLE (19)
MIELS DES LANDES 15 échantillons présentés		➤ JOËL SAINT-MARC (33) ➤ LA FERME BLAGONNAISE, VÉRONIQUE ORTOLA (33)	POLYFLORAL ÉTÉ - SOMBRE 6 échantillons présentés		➤ ALAIN LACAVE (40) ➤ PIERRE BLAZY (33)
		➤ GAEC LES RUCHERS DU BORN (40) ➤ ALAIN LACAVE (40) ➤ LAURENT CRESPIY (33)			
A savoir : l'ensemble des miels présentés sont analysés en laboratoires spécialisé pour définir la catégorie dans laquelle ils concourent.					



De belles avancées dans la démarche de reconnaissance en IGP Miel des Landes

Depuis de longues années, des apiculteurs de Gironde, des Landes et de départements limitrophes portent une demande de reconnaissance en IGP Miel des Landes auprès de l'INAO. Cette dernière année le projet a passé plusieurs étapes clés qui rapprochent un peu plus le groupe de l'obtention de ce signe de qualité tant attendu !

Après la création fin 2019 du Syndicat des Miels des Landes, qui portera à terme le signe de qualité, la démarche a connu de belles avancées en 2020 : le passage en commission permanente et la tenue de la commission d'enquête.

Lors du passage en commission permanente en début d'année trois agriculteurs du comité IGP de l'INAO ont été mandatés pour défendre ce dossier auprès des instances d'attribution des SIQO.

MEMBRES DE LA COMMISSION D'ENQUÊTE DE L'IGP MIEL DES LANDES

- Sandrine Faucou productrice d'IGP « Petit épeautre de Haute Provence »
- Philippe Daniel producteur d'IGP « Mirabelles de Lorraine ».
- Jean Yves Menard producteur d'IGP « Volailles d'Ancenis ».

Durant les trois jours d'enquête sur site, des apiculteurs du Syndicat des Miels des Landes et l'équipe de l'ADANA se sont mobilisés pour transmettre leur motivation et leur intérêt partagé pour cette démarche de signe de qualité. Ces visites ont été l'occasion de mettre en avant le caractère unique et remarquable de ce territoire et des miels qui en sont issus.

Les premiers retours des membres de la commission ont été très positifs et encourageants. Ces rencontres les ont confortés dans l'envie de soutenir ce dossier porté par des apiculteurs qu'ils ont senti convaincus et investis.

La commission a également identifié des points perfectibles dans le dossier sur lequel le groupe s'attèle actuellement pour consolider le dossier avant son passage en commission nationale ; peut-être en fin d'année...

Dates clés dans la démarche de reconnaissance en IGP Miel des Landes



AUTEURE

Miren PÉDEHONTAA-HIAA,
Chargée de mission à l'ADANA



MICRO-BA : fais pas ci, fais pas ça !

Il existe 2 grands principes d'imposition en agriculture : le micro-BA et le régime réel. Chacun présente des particularités avec des avantages et des inconvénients. Vous êtes nombreux à privilégier le micro-BA mais soyez vigilant, ce régime répond à des règles strictes.

LE CADRE DU MICRO-BA

Puis-je choisir le régime du micro-BA quelle que soit la taille de mon exploitation ?

OUI, à condition que vos recettes* soient inférieures à 85 800 € HT en moyenne sur 3 années civiles.

() Recettes = la vente de tous vos produits agricoles HT + valeur des produits prélevés (paiement en nature du personnel, des fermages, emplacements) + indemnités d'assurances si elles compensent une perte de produit + aides annuelles (MAEC notamment).*

Je manque de miel pour répondre à la demande, ai-je le droit d'en acheter à des collègues pour le revendre ? puis-je vendre des produits divers achetés à des fournisseurs ?

NON ! On parle ici d'achat - revente. Si vous souhaitez revendre des produits achetés, les profits réalisés sur ces ventes entrent dans la catégorie des Bénéfices Industriels et Commerciaux (BIC). Il faut donc créer une autre société enregistrée au CFE de la Chambre du Commerce et de l'Industrie (CCI).

Suis-je obligé de tenir une comptabilité ?

NON, vous êtes juste obligé de tenir un journal des recettes, sur un simple cahier ou un tableau informatique. Et il vous faudra déclarer vos recettes sur le formulaire 2042-C-PRO, cerfa n°11222*19.

Cependant une comptabilité vous permet d'analyser le fonctionnement économique de votre activité : elle est souvent nécessaire pour avoir recours aux financements bancaires.



On m'a dit qu'il existe pourtant une tolérance si mes recettes des activités accessoires n'excèdent ni 50 % des recettes issues de l'activité agricole, ni 100 000 € !!!

Vrai ! C'est une tolérance fiscale uniquement pour les exploitations soumises au régime réel simplifié ! Sinon, ces activités sont conduites à part. Attention : cette tolérance n'est pas permise juridiquement au sein des GAEC, même ceux qui sont au réel.

Je réalise une prestation de suivi de rucher pour une collectivité, que je facture. Cela entre-t-il dans mon activité agricole ?

Encore NON ! Ces bénéfices entrent comme précédemment dans la catégorie des Bénéfices Industriels et Commerciaux (BIC).



Je suis jeune apiculteur(trice) et je perçois les aides à l'installation, puis-je choisir le régime du micro-BA ?

Oui, dans tous les cas pour les 3 1ères années d'installation. Pour les suivantes, il faut respecter les conditions de plafond. Cependant il faut être capable de justifier des résultats économiques de l'exploitation et notamment du calcul du revenu disponible dans le cadre du suivi du Plan d'Entreprise. Il est donc fortement conseillé de confier la tenue de la comptabilité à un organisme. Au minimum, vous devez tenir une comptabilité et la faire authentifier.

Puis-je vendre des tissus d'emballage fabriqués à partir de tissus imprégnés de cire d'abeille ?

Non, vous ne pouvez intégrer dans votre gamme que des produits transformés destinés à l'alimentation humaine.

Je fabrique des pains d'épices, du nougat et des bonbons avec mon miel, puis-je les vendre ?

OUI, ces produits confectionnés avec le miel provenant de votre récolte et d'autres ingrédients achetés sont considérés comme le prolongement de l'activité agricole, s'il n'y a pas de spéculation sur les ingrédients.



Je fais fabriquer à un prestataire à qui je fournis du miel des bonbons, du vinaigre, de l'hydromel, cela entre-t-il dans le cadre fiscal du micro-BA ?

OUI, mais soyez vigilant sur la facture de votre fabricant : il doit vous vendre une prestation de transformation et non des produits transformés.

NE PAS CONFONDRE RÉGIME FISCAL ET TVA !

Concernant la TVA, il existe 2 options : le remboursement forfaitaire et le régime simplifié. Le choix d'une de ces options est indépendant de votre régime fiscal.

Le régime forfaitaire est possible quand vos recettes sont inférieures à 46 000 €. Mais cette option ne présente pas beaucoup d'avantages. En effet, vous avez plus de TVA à récupérer (charges courantes et surtout investissements majoritairement à un taux de TVA à 20%) que de TVA à rembourser (majorité des ventes à 5.5%). Vous pouvez faire le choix d'être au régime simplifié TVA et régime fiscal micro-BA.

COMMENT FAIRE MON CHOIX DE RÉGIME FISCAL ?

Si vous souhaitez limiter votre imposition et vos cotisations sociales, vous ferez le choix entre micro-BA et régime simplifié au réel. Dans le régime du micro-BA, vous bénéficiez d'un abattement de 87% sur vos recettes pour tenir compte arbitrairement de vos charges de production. Alors votre revenu imposable est donc égal à 13% des recettes. Ainsi, sur une vente de 100 € HT, si vos charges réelles sont inférieures à 87 €, le micro-BA vous est favorable. Dans le cas inverse, vous auriez intérêt à être au réel même si vos recettes sont inférieures à 85 800€ (en moyenne sur 3 ans).

Néanmoins, ne laissez pas la fiscalité freiner le développement de votre activité apicole ! Et n'hésitez pas à demander des simulations fiscales à vos organismes de comptabilité.

Florence AIMON-MARIE et Isabelle ROMMELUERE, Chargées de mission à l'ADANA

ILLUSTRATION
Lucille JOHANET



Y'a de l'idée en région !

Les réunions de Bilan de saison sont des rencontres privilégiées organisées chaque année par l'ADANA. Elles permettent aux apiculteurs de prendre un temps pour échanger sur différents sujets, construire de nouveaux projets ou expérimentations et définir de nouveaux axes de travail. A l'automne 2020, 3 thèmes ont été abordés sous forme d'ateliers. Retour des réflexions.

ATELIER 1 : « QUELLES POSSIBILITÉS POUR UNE APICULTURE PLUS SÉDENTAIRE ? »

Comment faire le choix entre un système sédentaire et un système transhumant ? Proposition d'une grille de réflexions et de critères pour permettre une analyse plus factuelle.

SÉDENTAIRE OU TRANSHUMANT ?

5 éléments identifiés impactant le choix entre un système sédentaire et transhumant. Tous extrêmement liés entre eux !

Les critères des apiculteurs pour aider au choix...

Le milieu

La biodiversité naturelle est parfois très insuffisante pour couvrir les besoins des abeilles et l'apiculteur se retrouvera contraint à pratiquer la transhumance.

Analyse des ressources du milieu - BeeGis
Nb ruches au km²
Maitrise du foncier
- Plantations

La commercialisation

Un système transhumant permet d'élargir sa gamme de miel, un plus pour la vente directe !
Prix de revient

Bio # Conventionnel

Certains secteurs ne sont absolument pas propices à la conduite du rucher en Bio.

Contraintes environnementales
Cahier des Charges Bio



1

L'investissement

La transhumance nécessite des investissements spécifiques (camion, grue...). Il faudra trouver le bon équilibre entre l'amortissement du matériel, la diversité des miels récoltés et leur valorisation. En système sédentaire, l'investissement est souvent plus onéreux en ruches et colonies !

Charges courantes + annuités / CA +/- 40%
+ 30 à 50% de ruches en + en sédentaire / Transhumant

3

4

L'organisation du travail

Mettre dans la balance la question du temps et de l'organisation du travail. Chaque système a un fonctionnement très spécifique qui devra être en lien avec l'horloge interne de l'apiculteur !

Nb de nuits blanches
Nb de km parcourus

5



Plus d'une vingtaine d'apiculteur pro en plein échange sur la saison apicole écoulée

ATELIER 2 : « LES BONNES PRATIQUES DE NOURRISEMENT »

Le nourrissage devient une pratique de plus en plus courante au sein des exploitations apicoles, engendrant des inquiétudes sur des adultérations involontaires des miels. C'est dans ce contexte que l'ADANA s'est lancée dans deux axes d'actions :

- Expérimentation sur les impacts d'un nourrissage en période de disette dans un environnement de grandes plaines céréalières sur les miels récoltés en fin de saison. Ce projet se déroule sur l'année 2021 en collaboration avec l'INRAE Apis du Magneraud. L'objectif est de comprendre les facteurs qui pourraient influencer les remontées de nourrissage.
- Lancer et piloter une cellule de coordination sur la thématique du nourrissage. L'objectif de ce groupe impliquant plusieurs ADA est de repérer les attentes des professionnels sur cette thématique et de concevoir un plan d'action pour y répondre de manière collective à l'échelle nationale.

ATELIER 3 : « POUR UNE MEILLEURE ADÉQUATION ENTRE PRATIQUES AGRICOLES ET SANTÉ DES COLONIES »

Les relations entre agriculteurs et apiculteurs sont essentielles pour ces deux acteurs. Ces deux professions étant intimement liées, elles ne peuvent travailler l'une sans l'autre.



3 axes d'action ressortent des échanges constructifs :

- 1 **Difficulté de mener à bien les enquêtes sur les cas d'intoxication sur les colonies d'abeilles** : lourdeur administrative, manque de réactivité des instances concernées et manque de budget pour réaliser des analyses qui en plus ne permettent pas l'identification des intoxications ! Aujourd'hui, les apiculteurs sont découragés pour déclarer les cas d'intoxications. Ils ont le sentiment que cela ne sert à rien.
- 2 **Développer les moments d'échanges entre agriculteurs et apiculteurs** : l'ADANA depuis plusieurs années organise des moments d'échanges entre les deux professions afin de mieux se connaître.
- 3 **Les adhérents estiment qu'il est nécessaire de continuer dans ce sens et proposent quelques pistes d'actions** :
 - Former les conseillers agricoles pour leur permettre d'adapter leurs préconisations ; faire intervenir un apiculteur professionnel dans les journées « Ecophyto ».

- Faire des interventions auprès des jeunes publics : dans les lycées agricoles pour toucher les futurs agriculteurs. Imaginer un « ApiBus » qui sillonne les écoles,... La région pourrait être sensible à ce type d'action et pourrait apporter son aide financière.
- Ne pas pointer du doigt systématiquement les agriculteurs comme responsables de tous les problèmes subis par les apiculteurs. Bien avoir en tête que certaines pratiques peuvent avoir des conséquences sur les abeilles mais certainement pas l'ensemble des pratiques agricoles. Il ne faut pas généraliser les problèmes agricoles.
- Proposer des supports pédagogiques pour les enseignants. L'ADANA pourrait mettre en place une mallette pédagogique.
- Recentrer la communication autour du métier d'apiculteur : c'est aux apiculteurs professionnels de parler de leur métier.
- Travailler sur les filières : pour exemple, la coopérative Limdor a accompagné ses arboriculteurs à modifier certaines pratiques pour plus de respect de la biodiversité. Résultat, 2500 ruches sur le verger LIMDOR. Des initiatives à reproduire avec les coopératives grandes cultures ? Et développer un « tournesol qui protège les abeilles » ?

Ces rencontres « Bilan Fin de saison » ont été encore une fois riches en moments conviviaux. Dans ces échanges de brillantes idées ont émergé formant un terreau fertile dans lequel l'ADANA puisera pour développer ses actions et répondre au mieux à vos attentes.

AUTEURS

Isabelle ROMMELUERE et Jonathan GABOULAUD,
Chargés de mission à l'ADANA



APIS : une unité expérimentale au service de la recherche sur les abeilles

DES MOYENS HUMAINS ET MATÉRIELS

Située sur le site du Magneraud près de Surgères en Charente-Maritime, l'unité expérimentale APIS a pour mission principale de venir en appui aux unités de recherche, avec parfois l'opportunité de développer de façon autonome des programmes à des fins appliquées. Créée à la fin des années 1980, après de nombreuses reconversions, cette unité est la **seule structure expérimentale d'INRAe à consacrer la totalité de ses moyens à la recherche sur l'abeille domestique depuis 2003**. APIS regroupe 11 agents permanents qui répartissent leurs activités sur deux thématiques :

- la mise au point de méthodes destinées à évaluer les effets non intentionnels des pesticides sur l'abeille domestique,
- le suivi d'un rucher observatoire « ECOBEE » destiné à accueillir des programmes qui s'intéressent aux interactions abeille-environnement.

L'unité dispose d'un cheptel d'environ 200 colonies, de 800 m² de locaux techniques constitués de laboratoires, pièces climatisées et d'un local apicole.



Larves d'abeille domestique au stade pré nymphé en élevage in vitro

DES COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES EN FONCTION DES BESOINS DE LA RECHERCHE

Un cheptel dédié aux travaux de recherche et conduit en conséquence

Nos colonies sont destinées à des expérimentations terrain mais aussi à fournir du matériel biologique pour des essais de laboratoire. Cette particularité requiert des compétences et des pratiques apicoles particulières du fait d'interventions inhabituelles et répétitives qui souvent affectent le développement des colonies, d'où la nécessité de conserver une partie du cheptel avec une gestion plus classique. Malgré ce contexte particulier, grâce à un suivi sanitaire strict et une gestion rigoureuse des colonies nous maintenons une faible mortalité hivernale : 8% à la sortie de l'hiver 2019 et 7% pour la sortie de l'hiver 2020.

Développement de techniques spécifiques à l'étude des effets non intentionnels des pesticides sur l'abeille domestique

- La recherche de méthodes destinées à évaluer les effets non intentionnels des pesticides sur abeille domestique nous ont conduit à développer et maîtriser différentes techniques. Au sein de l'unité APIS a été développée par exemple **une méthode d'élevage des larves d'abeilles en conditions totalement contrôlées** dans des cupules en plastique placées dans un incubateur. Cette avancée a donné lieu à la validation de deux méthodes de tests sur couvains par l'OCDE¹ en 2013 et en 2015. Aujourd'hui largement utilisées par les firmes chargées de tester les nouvelles molécules, ces méthodes référencées dans le BEEBOOK², sont également utilisées par un grand nombre de laboratoires de recherche dans le monde.
- Les préoccupations croissantes vis-à-vis des effets

¹ OCDE : Organisation de coopération et de développement économiques

² BEEBOOK : recueil de méthodes standardisées pour l'étude de l'abeille domestique, accessible sur le site de Coloss <https://coloss.org/beebook/>

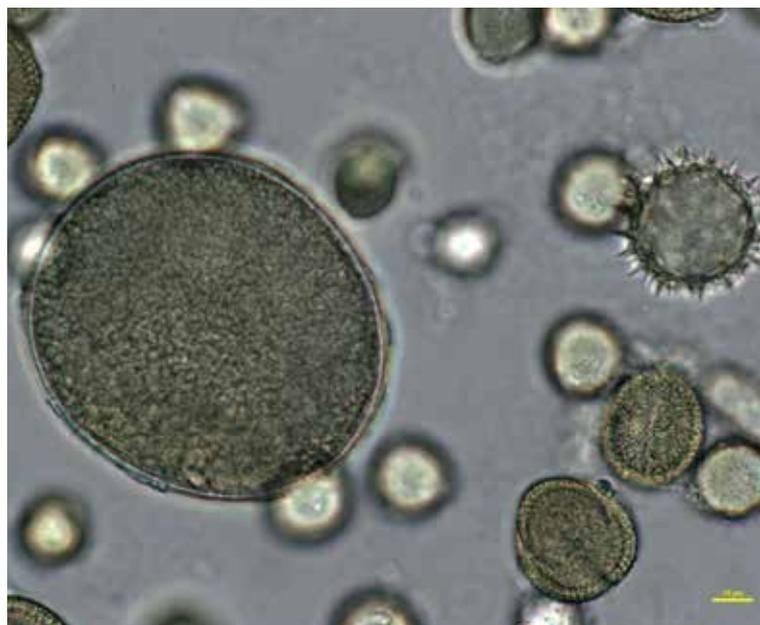
³ RFID : radio-identification (radio frequency identification)

de co-expositions pathogènes-pesticides nous ont également conduit à développer et maîtriser des **techniques de culture d'un pathogène** particulier qu'est la **loque américaine**. Nous avons notamment, en collaboration avec l'Université de Poitiers mis en évidence les effets d'une exposition sublétales au stade larvaire à la loque et au thiamétoxam sur les facultés de mémorisation au stade adulte (*Papach et al, 2017*).

- Nous avons également contribué aux côtés de l'ITSAP au développement d'un test en cours de validation à l'OCDE, qui utilise la technologie RFID, et qui consiste à évaluer les effets des pesticides sur le taux de retour à la ruche des butineuses.

L'acquisition de références clé dans la compréhension du bol alimentaire des colonies

Nous avons mis en place en 2008 l'observatoire ECOBEE destiné à fournir des données permettant d'étudier les interactions entre abeille et environnement. Ce dispositif consistait à observer 10 groupes de 5 colonies chacun répartis de façon aléatoire chaque année sur la Zone Atelier Plaine et Val de Sèvre. Durant une dizaine d'années, des observations ont été menées sur le développement des colonies (mesures du couvain, de la population adulte, des réserves...) ainsi que sur l'origine florale des pollens ramenés par les butineuses. L'unité APIS a ainsi pu acquérir de solides savoir-faire en suivi palynologique, botanique et en analyse des milieux à l'aide de systèmes d'information géographique. ECOBEE a servi de supports à de nombreux programmes principalement coordonnés par l'ITSAP, ainsi qu'à deux thèses ayant conduit à des publications majeures. Plus récemment, l'ensemble des données collectées sur ECOBEE a fait l'objet d'analyses globales dans le cadre du programme TOXPOLLEN coordonné par l'ANSES qui vise à analyser sur 9 années, 2009 à 2017, les interactions entre le développement des colonies, l'origine des pollens et les résidus en pesticides mesurés dans ces derniers.



Le laboratoire réalise des analyses palynologiques. Ici pollens de maïs, tournesol et sarrasin

Et encore d'autres techniques avant-gardistes

En dehors de ces actions principales, nous participons également en partenariat avec l'INRAe de Tours à la mise au point de technique de cryoconservation des embryons d'abeilles dans le cadre d'un programme plus large de conservation des espèces.

DES PROJETS EN ÉVOLUTION

Depuis 5 ans, l'unité APIS collabore avec l'Université de Poitiers sur des actions visant à évaluer les effets des pesticides sur l'abeille. Un nouveau programme EXPLORA, bénéficiant d'un financement ECOPHYTO II, va permettre d'approfondir les connaissances sur les effets comportementaux et physiologiques des ouvrières ou reines, liés à une exposition des larves à un ou plusieurs pesticides.

Autre belle avancée, depuis le 1^{er} janvier 2020, l'unité APIS a intégré l'UMT PRADE, ce qui a conduit à en collaboration avec les membres de l'UMT. Une première **concrétisation de ce partenariat se traduit dès 2021 avec le lancement d'un programme sur le nourrissage**, conduit avec l'ADANA, financé par la Région Nouvelle-Aquitaine.

AUTEURS

Pierrick AUPINEL – INRAe Apis
Florence AIMON-MARIE - Chargée de mission à l'ADANA



Premier bilan de fin de saison en Pyrénées-Atlantiques : une initiative à renouveler

Cet automne a été organisée pour la première fois une rencontre de fin de saison entre les apiculteurs des secteurs Pyrénées-Atlantiques et Landes, grâce à une collaboration entre le CIVAM BLE du Pays-Basque et l'ADANA. Ce moment d'échange privilégié entre la trentaine d'apiculteurs présents a été vivement apprécié. Le groupe s'est d'ailleurs d'ores-et-déjà donné rendez-vous pour l'année prochaine !

BILAN FIN DE SAISON : UN TEMPS UTILE INDIVIDUELLEMENT ET COLLECTIVEMENT

Les bilans de fin de saison sont des lieux de rencontres et d'échanges très bénéfiques et recherchés par les adhérents. Ils sont pour les apiculteurs l'occasion d'exprimer leurs réussites, difficultés, inquiétudes, de se positionner par rapport aux autres, parfois de trouver des réponses à leurs questionnements mais toujours de tisser du lien les uns avec les autres.

Ces temps conviviaux dédiés aux retours d'expériences ont toujours été structurants dans la vie associative des secteurs du Poitou-Charentes et du Limousin, mais peu habituels sur le territoire aquitain. Pour cette fin de saison 2020, l'idée était de s'inspirer de ce modèle pour offrir un espace d'échange similaire aux apiculteurs du sud de la région.

UN CONSTAT DIFFICILE MAIS UN RÉEL MOMENT DE PARTAGE

Ce premier bilan de fin de saison a été accueilli dans la commune d'Ordiarp au Pays Basque. Une matinée en salle a permis à chacun des apiculteurs présents de s'exprimer librement sur sa saison, ses ressentis et ses productions ; ainsi nous avons pu tirer un portrait collectif de l'année apicole passée. De ce bilan assez noir et difficile, partagé par la majorité, on retiendra :

- Des conditions météorologiques défavorables sur une grande partie de la saison : forte précocité du développement de végétation, vents et pluies sur les miellées de printemps et d'acacia, sécheresse estivale limitant la production de miel des Landes et de montagne. Courte fenêtre de production autour de juin. Faibles réserves hivernales – besoin en nourrissage,
- Des taux de réussite satisfaisants sur les aspects élevage, fécondation, introduction et production d'essaims,
- Un niveau de pression de prédation du frelon asiatique exceptionnel – dégâts majeurs sur des ruchers et inquiétudes fortes quant à l'évolution du ravageur.

L'après-midi le groupe a été reçu par Marianne et Pettan Behoteguy, apiculteurs en AB, pour une visite de leur ferme, Pekoborda, et une présentation de leur système. L'ensemble du groupe a été conquis par cette visite spontanée et vivante à l'image des hôtes. Les deux apiculteurs qui nous accueillaient, ont fait visiter leurs bâtiments, montré leurs matériels, détaillé notamment les ateliers d'élevage et de transformation de produits mais aussi présenté leurs priorités et philosophie de travail.



Des échanges techniques qui continuent aussi pendant la pause repas

L'INTÉRÊT DE COLLABORATION ENTRE LES STRUCTURES DU DÉVELOPPEMENT SUR LES TERRITOIRES

Lors de la fusion des trois ADAs à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine, les administrateurs ont vivement exprimé leur souhait de conserver le lien sur les territoires, de traiter les problématiques locales et de décentraliser au maximum les journées techniques. Dans ce sens, l'ADANA et le CIVAM BLE se sont rapprochés pour créer des passerelles entre les actions de développement menées. C'est donc dans cette optique qu'a été co-organisé ce bilan de fin de saison. Ce type de partenariat, qui reste à renforcer, est bénéfique pour tous et pour de multiples raisons :

- toucher un public plus large et faire se rencontrer les adhérents de chacune des structures,
- mutualiser les efforts, les compétences, partager les coûts et proposer une offre cohérente aux apiculteurs d'un même territoire,
- travailler au plus proche des problématiques et spécificités locales ; pour illustrer cela, cette journée a été l'occasion d'évoquer les problématiques propres au territoire comme la difficulté de recherche d'emplacements en montagne, la pratique de l'écobuage ou encore les traitements contre le cirphis de prairies.

Cette initiative a ainsi répondu à une réelle attente des apiculteurs et a été un bel exemple de partenariat positif. Il ne restera plus qu'à renouveler l'expérience l'an prochain - plusieurs invitations sur les exploitations ont d'ailleurs été lancées pour 2021.



Des apiculteurs toujours attentifs au partage d'expériences

“ Nous étions ravis de la journée : nombre de participants importants, forte présence d'apiculteurs professionnels, humilité des débutants dans les prises de paroles, des échanges enrichissants et marquants ; surtout le témoignage de Mikela sur la problématique liée aux frelons asiatiques. C'était une bien BELLE journée !

Les points positifs de ces journées sont vraiment une meilleure connaissance des autres et l'entraide. Ça nous a permis de mettre un visage sur plusieurs apiculteurs du secteur que nous ne connaissions pas. Nous avons aussi eu des échanges très concrets entre nous sur la réglementation liée aux savons et pour la fourniture de panneaux sandwichs par exemple ; c'est chouette !

Ce serait bien que BLE et l'ADANA multiplient ces initiatives pour que l'on puisse partager nos expertises dans nos spécialités respectives, voir comment font les autres, les gestes techniques, les combines... ”

Retour de Marianne et Pettan Behoteguy sur le bilan fin de saison.

AUTEURE

Miren PEDEHONTAA-HIAA,
Chargée de mission à l'ADANA



Une Plateforme Numérique pour les Apiculteurs (PNAPI)

Depuis l'arrivée des balances connectées, les outils numériques dédiés à l'apiculture se sont multipliés. Plus récemment, la gestion du cheptel fait l'objet d'un engouement pour le développement d'applications apicoles. C'est dans cette dynamique que l'ITSAP, l'ADA AURA, l'ADAPI et l'ADANA ont décidé de répondre aux besoins par la création de la plateforme PNAPI.

LES OBJECTIFS DE PNAPI :

Le projet « Plateforme Numérique d'accompagnement des Apiculteurs » (PNAPI) consiste à la création d'une plateforme pour la gestion du cheptel en collaboration avec les apiculteurs. Elle a différents objectifs :

- Enregistrer les actions sur le rucher (élevage, transhumance, récolte, stratégies de traitements)
- Utiliser ces données pour visualiser l'évolution des colonies (performances, pertes)
- Automatiser des tâches administratives fastidieuses et chronophages (registre d'élevage)

➔ **Simplifier et centraliser l'organisation des différentes tâches dans une ferme apicole**

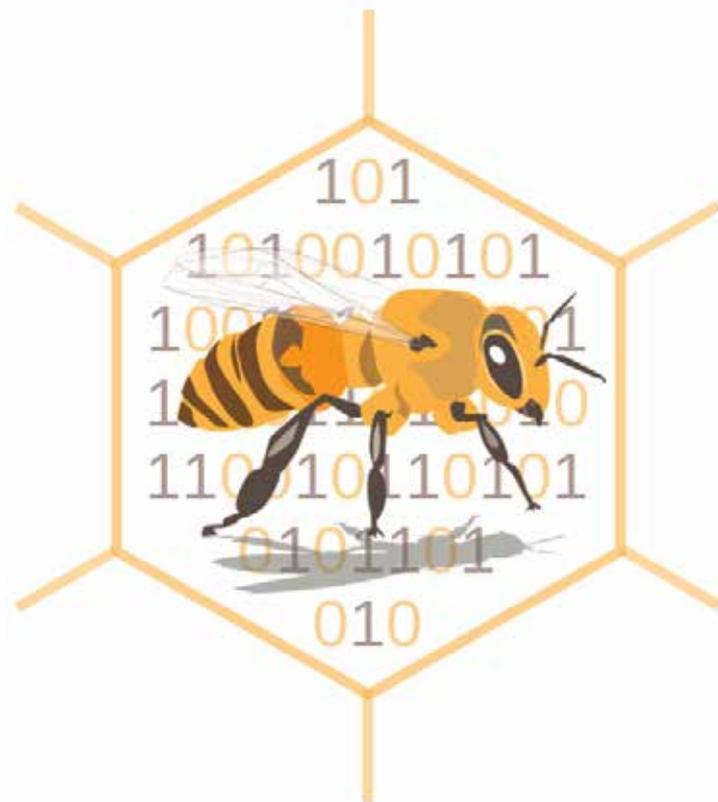
QUI TRAVAILLE SUR LE PROJET ?

Le projet est coordonné par l'ITSAP, en partenariat avec l'ADANA, l'ADA AURA et l'ADAPI, ainsi que l'école d'informatique EFREI qui prend en charge le développement. Ce projet inclut une concertation avec les apiculteurs au travers de groupes de travail comprenant 4 à 6 apiculteurs par ADA impliquée.

PNAPI a été proposée en réponse à l'appel à projet de recherche annuel du ministère de l'agriculture (CASDAR). Après acceptation de son financement, les travaux ont débuté en 2019 et ce pour 3 ans et demi.

COMMENT S'ARTICULE PNAPI ?

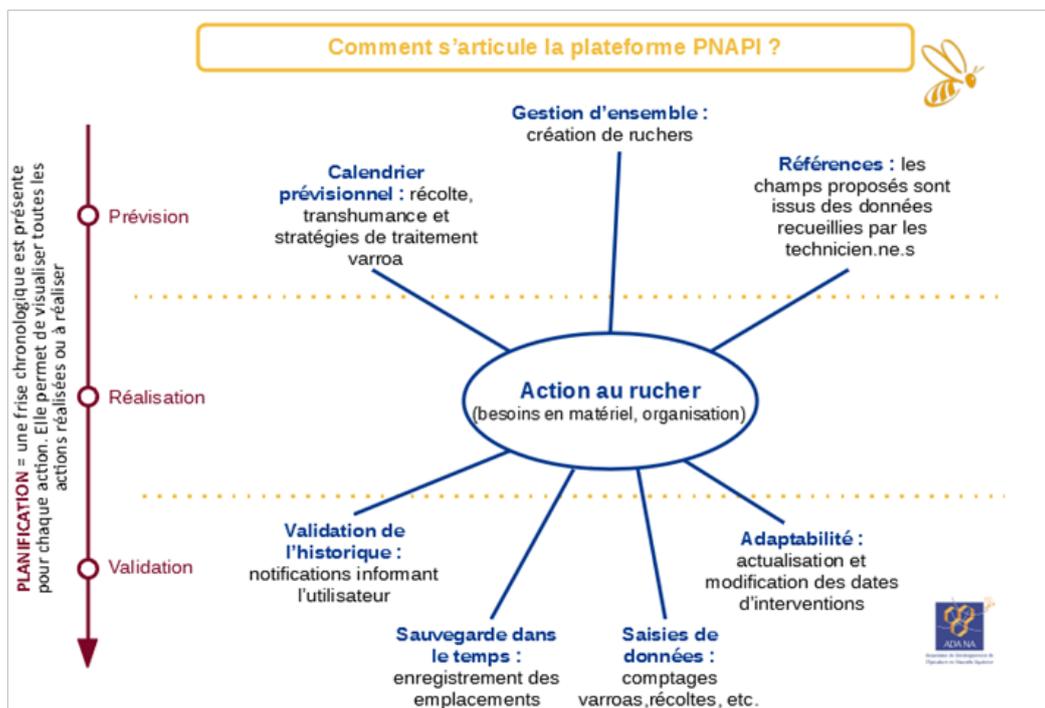
La plateforme est avant tout construite comme un outil de planification du travail adapté à la vie des exploitations apicoles. Elle intègre ainsi les aspects pratiques liés à la gestion du cheptel qui se concrétisent par les actions au rucher. En permettant aux apiculteurs de planifier facilement leurs visites, il devient possible de rendre de nombreux services comme générer la liste du matériel à



Le logo du projet PNAPI, avec l'idée d'intégrer le numérique dans la gestion de son cheptel pour optimiser son travail

emporter pour une tournée, alimenter et rendre accessible l'historique des actions par rucher puis permettre d'éditer un registre d'élevage. Cela est également l'occasion de proposer aux apiculteurs de renseigner diverses informations, selon leurs pratiques (comptages de varroas, pesées de ruches, etc.) et leur échelle de travail (à la colonie ou au rucher).

Compte tenu du caractère incertain de l'activité apicole, la survenue d'intempéries ou encore d'autres aléas de terrain, une approche en deux phases a été choisie, correspondant à la prévision puis à la validation.



Dans un premier temps, la phase de prévision va permettre de planifier les actions à venir selon trois critères clefs.

- 1 Élaborer un calendrier prévisionnel dans le but d'établir et de visualiser toutes les tâches de la ferme : Récolte, Transhumance, Élevage, Stratégie de traitement Varroa, etc.
- 2 Pouvoir mener sa réflexion à différentes échelles : faciliter la création de ruchers mais avoir aussi la possibilité d'agir et d'enregistrer à la ruche avec les pratiques de nourrissage ou d'élevage.
- 3 Enregistrer une grande diversité de champs tels que : le type de ruche, le type de miellée, le type d'emplacement, etc. Ces champs ont été recueillis via les apiculteurs et techniciens travaillant sur le projet afin qu'ils correspondent au mieux à la réalité du terrain.

Dans un second temps, la phase de validation permettra d'actualiser et d'adapter les dates réelles d'interventions en fonction du prévisionnel. Elle donnera aussi la possibilité à l'utilisateur de renseigner des données afin de pouvoir suivre l'évolution des paramètres de son choix au travers de graphiques, comme par exemple l'infestation de ses ruchers suite à des comptages de varroas phorétiques. De plus, une sauvegarde dans le temps permettra de visualiser des évolutions à différents moments clefs de la saison mais aussi d'année en année.

Enfin, une frise chronologique retraçant toutes les actions sur la ferme est systématiquement présente sur la plateforme. De cette façon, l'utilisateur peut visualiser chaque étape de son calendrier de travail. Cette frise fait écho aux tableaux d'organisation, en miellerie, pour les différents ateliers ainsi qu'aux carnets de notes pour le suivi des colonies. Elle sera complétée par les informations jugées nécessaires au quotidien en fonction des retours des apiculteurs de nos groupes de travail.

CONCLUSION

Ce projet est actuellement à l'état de prototype, cependant il nous semble prometteur car transposable sur de nombreux thèmes apicoles (production d'essaims, gestion des nourrissages, des récoltes, etc.). Cette année, nous organisons les tests de prise en main par les apiculteurs impliqués dans le projet afin de valider et d'optimiser l'ergonomie avant d'intégrer de nouvelles pratiques apicoles.

En temps voulu, nous ferons appel à vous pour tester nos outils en situation réelle et nous faire part de votre opinion : le projet PNAPI se construit grâce aux apiculteurs motivés par la conceptualisation, ces échanges sont essentiels pour la suite du développement de l'application.

AUTEURS

Alexandre DANGLÉANT (ITSAP)
et Lucille JOHANET, Chargée de mission à l'ADANA



Comment devenir Reine : gestion d'une exploitation apicole en Ardèche

Mercredi 11 novembre à la chambre d'Agriculture des Deux-Sèvres, une dizaine d'adhérents de l'ADANA ont assisté à une formation animée par Claudia SCHONWOLFF, apicultrice en Ardèche. Elle a présenté l'organisation de son atelier d'élevage principalement tourné vers la production de miel.

Rapidement tombée dans le monde de l'apiculture, Claudia acquiert sa première ruche dès l'âge de 13 ans. A sa majorité, elle réalise une formation apicole de 2 ans en Allemagne.

“ Le pays où il doit y avoir le plus de format de cadre différent excepté le Dadant et Langstroth, alors que ce sont les formats les plus répandus en Europe. ”

A la suite de sa formation, elle enchaîne 3 saisons apicoles en Corse du Sud pour finalement s'installer à ses 25 ans, en tant qu'apicultrice professionnelle, en Ardèche.

PHOTOGRAPHIE DE SON EXPLOITATION

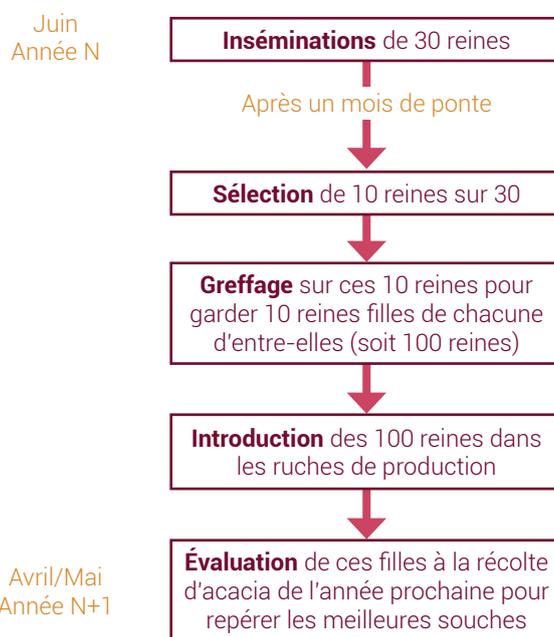
Aujourd'hui, son exploitation est située sur la commune de Saint Victor. Aidée de son associé, ils gèrent 672 ruches de production, un rucher d'élevage d'une centaine de ruches et de 600 nucléis. Sa commercialisation est principalement orientée vers de la vente en vrac. L'exploitation est certifiée en Agriculture Biologique. Son format de ruche est du Dadant 10 cadres mais les colonies sont partitionnées sur 8 cadres entourés de deux partitions.

La construction de son système d'exploitation est basé sur la philosophie de créer un rapport optimal entre, le nombre de ruches, le temps de travail et la quantité de miel produit. Pour cela, elle applique dans sa gestion du cheptel les maîtres mots suivants : Optimisation-Organisation-Simplification.

Autonomie atteinte sur l'élevage

L'élevage prend une place non négligeable dans son activité. L'objectif de cet atelier est double :

- Autonomie sur la production de reine : les reines produites permettent de renouveler à chaque saison 50 % des reines du cheptel.
- Maîtrise de la génétique souhaitée : à l'aide de 20 ruches avec reines inséminées "souches" et 40 ruches à mâles, Claudia sélectionne chaque année des reines génétiquement intéressantes à ses yeux. 80 % des filles issues des souches sélectionnées ont une récolte supérieure à la moyenne du rucher. Le schéma ci-dessous explique les grandes étapes mises en place.



Les étapes pour sélectionner la génétique de son cheptel

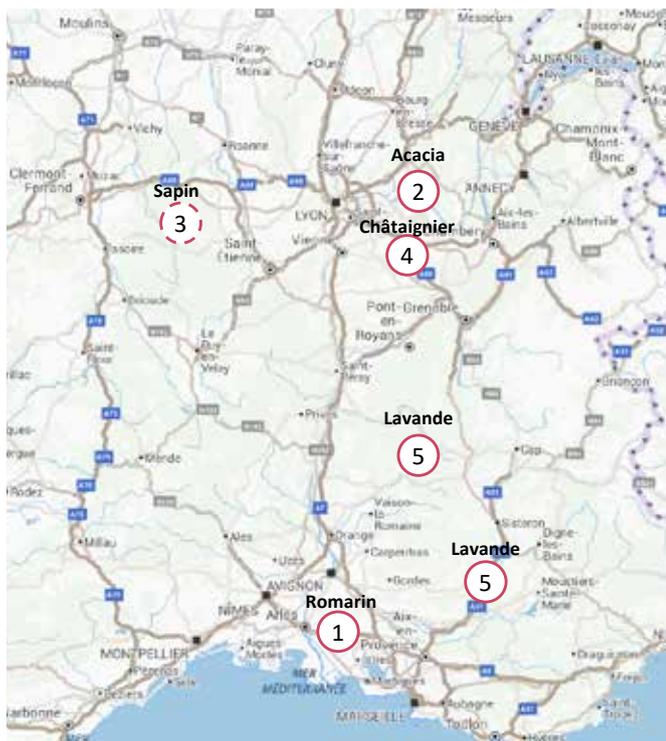
ASTUCE

Donner 24h avant le greffage du sirop 50/50 à la ruche où l'on récupérera les cadres pour greffer. Cette action de nourrissage augmente la quantité de bouillie larvaire au fond des cellules, ce qui facilitera le greffage.

Une organisation centrée sur les transhumances

Claudia transhume ses 672 ruches de production sur plusieurs départements pour aller chercher différentes miellées à forte valeurs ajoutées.

A l'aide de son véhicule, elle transhume 96 ruches, capacité maximale de son camion, ce qui lui permet d'avoir 7 ruchers transhumants. Toutes ces ruches sont sur palette, 4 ruches par palette.



Parcours de transhumance type sur l'exploitation de Claudia Schonwolff

La carte ci-dessus montre les différents emplacements des ruchers, tout au long du circuit de transhumance :

- 1 **Novembre à avril** : les ruches hivernent dans les Alpilles en présence de romarin permettant aux colonies d'avoir un apport en protéines nécessaire pour le redémarrage de la saison ainsi qu'un apport en nectar non violent évitant des développements trop rapides qui entraineraient des essaimages précoces.
- 2 **Avril/Mai** : les ruches quittent les Alpilles pour partir sur la miellée d'acacia.

- 3 **Juin** : en fonction des années, quelques ruchers peuvent partir sur la miellée de miellat de sapin.
- 4 **Juin/Juillet** : trois ruchers équipés de balances partent sur le Châtaignier, dans les Terres Froides. Comme la floraison du châtaignier et la lavande se chevauchent généralement, ces ruches ne restent qu'une partie de la floraison du châtaignier. Elles seront récoltées et transhumées sur la lavande dès que celle-ci commence à mieller. Le miel de châtaignier sera obligatoirement déshumidifié.
- 5 **Juin/Juillet** : deux ruchers équipés de balances sont mis en place avant la floraison de la lavande. Ces ruchers permettent de surveiller le départ de la miellée de lavande, dès que celle-ci démarre, les ruchers présents sur le châtaignier partent aussitôt sur la miellée de lavande. La récolte du miel de lavande se fait peu avant la fin de la miellée afin d'éviter les pillages qui peuvent s'avérer très important à cette période. Les colonies ressortent derrière cette miellée de lavande sans, ou avec très peu, de couvain, une opportunité qui est mise à profit en traitant les colonies contre le varroa par plusieurs passages de dégouttement à base d'acide oxalique.



Camion plateau pouvant transporter 96 ruches Dadant 10 cadres

Cette formation a été très appréciée par les participants pour la qualité des témoignages de Claudia. De riches échanges entre participants et la formatrice ont rythmé cette journée.

AUTEURS

Jonathan GABOULAUD - Chargé de mission à l'ADANA
à partir de l'intervention de Claudia SCHONWOLFF, formatrice à l'ANERCEA



PRO API : les rênes de l'apiculture

Un outil de gestion spécifique au service de la profession

L'ADANA, les Chambres d'Agriculture de Nouvelle-Aquitaine, l'ITSAP et le CFPPA de Venours déposent en septembre 2019 « ProApi » dans le cadre de l'Appel à Projets Régional pour l'Innovation et le Développement Agricole. Son objectif ? offrir aux conseillers et aux apiculteurs un outil spécifique leur permettant de réaliser un diagnostic économique complet de leur atelier apicole et d'identifier et explorer des pistes d'évolution.

Après un recensement des besoins et une analyse critique des outils existants, une méthodologie de calcul du coût de production s'inspirant du travail de l'Institut de l'élevage est construite. Un calcul adapté à la diversité des systèmes apicoles.

BASES MÉTHODOLOGIQUES ET ATTENTES

L'outil « Pro Api » s'appuie sur 3 principes :

- 1 Une approche spécifique à l'échelle de l'atelier apicole ;
- 2 Un coût de production composé des charges courantes, des amortissements et des charges supplémentaires : rémunération des facteurs de production mis à disposition par l'exploitant dont son travail ;
- 3 L'équilibre entre l'ensemble des produits associés à l'atelier apicole faces au coût de production.

La particularité de la méthodologie « *coût de production* » est d'obtenir des indicateurs ramenés à une unité produite commune à tous les systèmes de production apicole : le kg de miel vendu. En effet, quel que soit le système de production, il existe toujours une production de miel commercialisée. C'est donc l'unité produite qui permet de faire le lien entre les différents systèmes.

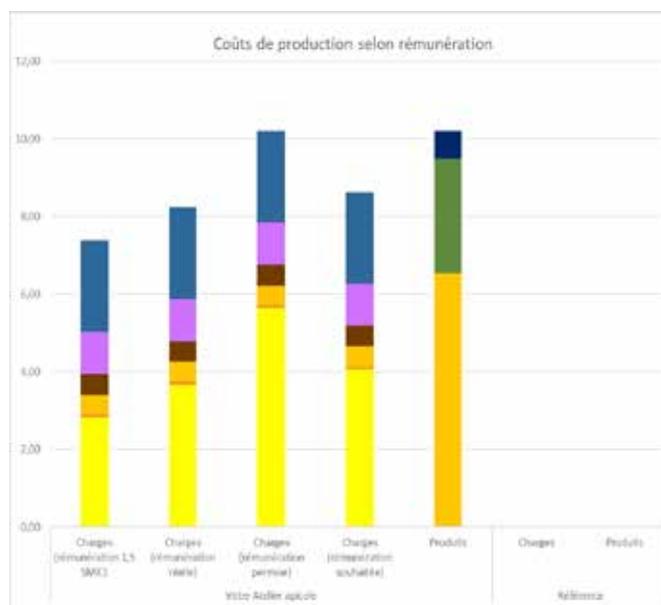
L'outil « coût de production » en apiculture a pour vocation d'être un véritable outil de gestion et décisionnel pour les chefs d'exploitation apicoles. Il est conçu pour répondre à différents niveaux d'analyse :

- **Niveau 1** : connaître son « coût de production » global de l'atelier apicole. Pouvoir le comparer avec le produit global de l'atelier et analyser la cohérence de ces deux résultats en relation avec les attentes de rémunération de l'apiculteur.
- **Niveau 2** : connaître son « coût de production » par types de produits commercialisés, suivant des clés de répartition prédéfinies. L'objectif ici est de définir le

prix de revient de chaque produit afin d'en dégager une politique commerciale.

- **Niveau 3** : les niveaux précédents permettent un diagnostic identifiant les postes de progression. Le niveau 3 permet de poser des scénarios d'évolution de son atelier apicole, de réaliser des choix de gestion et d'anticiper des besoins de trésorerie et financements.

DES REPRÉSENTATIONS GRAPHIQUES POUR UNE FACILITÉ D'INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS

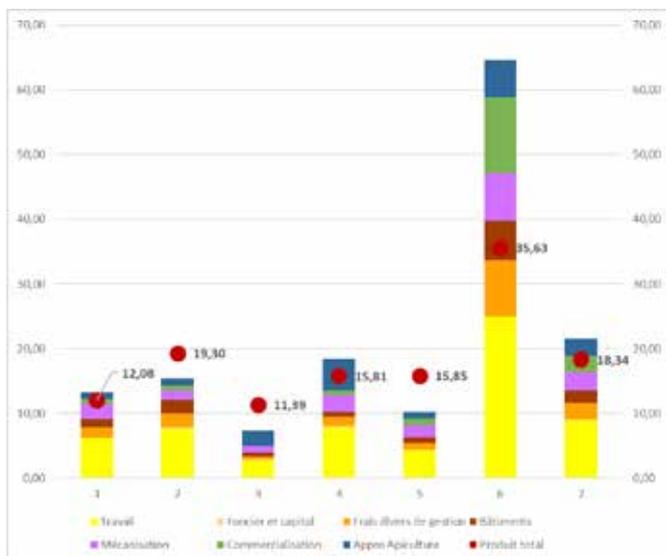


Ci-dessus, la représentation des coûts de production avec les 4 rémunérations (forfaitaire à 1.5 SMIC, réelle, souhaitée et permise). Avec l'histogramme du produit associé, l'apiculteur voit immédiatement s'il est possible d'atteindre son objectif de rémunération.

Si l'exploitant a une forte habitude d'autofinancement, cette représentation lui permet de mesurer l'effort en trésorerie que cela représente et le niveau de pénalisation de sa rémunération.

PRO API EN UTILISATION INDIVIDUELLE OU COLLECTIVE ?

L'outil s'adapte à toutes les configurations : pour les apiculteurs en cours d'installation, pour les apiculteurs en place, de façon individuelle en tête à tête avec son conseiller ou en groupe. Une mention spéciale pour cette dernière façon d'aborder les coûts de production.



Les histogrammes représentent le détail du coût de production pour chaque stagiaire de la session de formation.

Le rond rouge représente le niveau du produit.

Cette représentation est un excellent outil pour lancer les discussions entre les apiculteurs. Il est avant tout nécessaire de comprendre pourquoi le produit ne couvre pas le coût de production (installations récentes, forte mortalité, système suréquipé...).

Une fois ces résultats compris par l'ensemble du groupe, les apiculteurs présents peuvent donner des pistes de solutions à ceux qui souhaitent améliorer leurs résultats. Rien de tel que la parole de ses pairs pour redonner de la motivation !

ILS ONT TESTÉ ET VOILÀ CE QU'ILS EN PENSENT !



Janvier 2021 : 5 apiculteurs participent à la formation VIVEA « Maitriser son coût de production en apiculture et améliorer sa compétitivité » à Mont de Marsan

Approche très vulgarisée et donc facile d'accès ! Les résultats nous donnent de nouveaux repères qui complètent nos données techniques ou purement comptables. Nos échanges ont été assez fluides pour parler de nos chiffres alors que nos 4 structures apicoles sont très différentes. La dynamique collective est intéressante et nous montre d'autres modèles. Un bon outil pour réaliser des simulations rapides : un 1^{er} niveau pour nous rassurer sur les options prises

ET DEMAIN ?

L'ADANA vous proposera chaque année des formations et pour certaines avec la possibilité d'utiliser vous-même l'outil. A terme, une plateforme Web lui sera dédiée. Vous y trouverez des références techniques et économiques en lien avec vos temps de travaux.

Cet outil vous appartient, utilisez-le avec vos conseillers, et faites-le grandir de vos idées, commentaires, afin qu'il vous apporte toujours une plus-value gestionnaire.

AUTEUR

Isabelle ROMMELUERE, Chargée de mission à l'ADANA



Tranche de vie d'une famille d'apiculteurs de 1920 à 2020, 100 ans d'apiculture :

Famille Duluc - Saint Symphorien (33)

DÉCOUVERTE DE L'ABEILLE ET PREMIERS PAS DANS L'APICULTURE

« Dès 1920, Roger Duluc découvre le monde des abeilles. Un voisin âgé lui a transmis sa passion et son rucher équipé de ruches modèle Layens qui se travaillent sans hausse. A cette époque, le cheval et la charrette servent à transporter l'extracteur à main, les tonnelets et l'enfumoir. Le miel de printemps est extrait directement sur le rucher cadre par cadre, ces derniers sont replacés dans la ruche dans la foulée. Le miel de callune est extrait à l'aide d'une presse après découpage des rayons.

En 1955 après 25 ans à la tête d'une fabrique de paillons - enveloppes de paille servant à protéger les bouteilles de vin destinées à l'export - Roger et Madeleine Duluc sont contraints de fermer leur usine. Des nouvelles normes sanitaires, imposées par les Etats-Unis, stoppent les commandes de paillons. Leur fils Edgard et son épouse Lucette, salariés de la fabrique se voient obligés de se reconverter. Edgard profite alors de l'occasion pour reprendre le rucher de son père. Il confectionne sa propre raboteuse – qui fonctionne encore aujourd'hui - dont la base est un bâti de machine de l'usine désaffectée, il peut ainsi fabriquer ses ruches et cadres.

EDGARD, UN INVENTEUR QUI VA CHANGER L'APICULTURE LANDAISE

Pour permettre l'extraction du miel de callune, Edgard invente la picoteuse en 1956. Le miel de callune ne sera plus pressé. Cette machine est ensuite fabriquée à Pau sous la tutelle de Yves Michaud apiculteur et grossiste en miel et va être commercialisée dans toutes les régions productrices de ce miel. S'en suit la fabrication d'un filtre centrifuge, repris peu de temps après par les établissements Thomas, Edgard n'ayant pas déposé de brevet. Tous ces matériels sont exposés à l'occasion de la foire de Labouheyre dans les Landes, grand rassemblement des apiculteurs de plusieurs départements. Il est actif au sein du GDSA et du SAGA de la Gironde dont il sera le président pendant de nombreuses années. Pour son dévouement à la cause apicole et son inventivité Edgard Duluc reçoit la croix de chevalier du mérite agricole en 1971. Edgard Duluc décédera en 1998, il était un homme de progrès un génie inventif et laisse à tous ceux qui l'ont connu un souvenir inoubliable.

AU NIVEAU SANITAIRE

Cette époque est aussi le règne de la loque américaine. Les apiculteurs se procurent le médicament, Sulfamides, Thiazomide, Sulfathiazole, Didromycine et plus tard Tétracycline qu'ils conservent souvent dans le tiroir de l'armoire plutôt que de les utiliser ! La fin des années 1970 verra l'arrêt des antibiotiques et la mise en place de prophylaxie. Une autre approche de l'apiculture voit le jour.

PRODUCTION ET COMMERCIALISATION DU MIEL DANS LES ANNÉES 60

La principale production est le miel de bruyère callune, les récoltes sont abondantes, la bascule termine souvent à plus de 90 kg, le prix de vente en gros est de 170 francs/kg en 1955. Dans les années 1960, la transhumance sur les bruyères callune se développe. A cette époque toute la famille, arrière-grand-mère, grand-mère et mère participent à l'extraction. On désopercule les cadres au



1920-1930 : Rucher et paysage en sud Gironde

couteau, le travail ne manque pas. Beaucoup d'apiculteurs ne sont pas équipés et viennent faire extraire leur miel à Saint-Symphorien. Yves et Bernard Michaud achètent ce miel en fûts directement transportés au port de Bordeaux, avec un petit camion Renault PTC 2 T5 qui pouvait à l'époque porter 4 T, les temps changent.

1963 voit la création d'une coopérative d'achat de miel à Tartas. Une partie de la récolte lui est réservée jusqu'en 1965. Ceci donne l'occasion à Edgard d'équiper le camion de ramassage de ce groupement d'une potence élévatrice pour faciliter le chargement des fûts.

IMPORTANTES REMANIEMENTS PAYSAGERS PEU FAVORABLES À L'APICULTURE

En sud Gironde, le champ mellifère diminue. La compagnie d'aménagement rappelle les terrains marécageux, en vue de l'installation de nouveaux agriculteurs. Les terres cultivables sont drainées. Les méthodes culturales évoluent également en forêt où là aussi les terrains sont drainés pour favoriser la croissance des arbres, l'excès d'eau nuisant à leur développement. L'accès en forêt est facilité, ce qui favorise les travaux de débroussaillage, avec l'arrivée du tracteur et du rouleau landais. Cette évolution conduit à des récoltes de bruyère beaucoup plus aléatoires, alors qu'il s'agissait jusque-là d'une miellée sûre. Suite à ça, les apiculteurs se sont mis à attendre le cadeau du ciel, la pluie au bon moment, la réserve d'eau naturelle ayant disparu, ainsi qu'une part importante du champ floral.

DES LANDES À BRUYÈRES À TENIR À L'ŒIL

1978, année noire pour le miel d'automne : *Locméa suturalis thomson* trouve des conditions climatiques favorables à son développement. La bruyère callune est presque totalement détruite par cet insecte qui trouve ce végétal à son goût. Ce prédateur est toujours présent dans nos forêts mais ne se développe plus, jusqu'à quand ? Plus tard, dans les années 80, l'utilisation de défolants pour détruire la bruyère concurrente du pin est pratiquée avec parcimonie dans quelques secteurs. Bien que quasi inexistante sur le reste du massif, cette pratique est reconduite entre 2000 à 2018 chez des propriétaires à proximité des emplacements de ruchers de la famille. Plus de 30 ans de lutte menée par Jean-Pierre Duluc ont été nécessaires pour que cette méthode soit dénoncée et que des pratiques moins polluantes et impactantes soient remises au goût du jour.

ANNÉES 70, SUCCESSION ET MODERNISATION DE L'EXPLOITATION

En 1969, l'arrivée du colza en Lot-et-Garonne et dans le Gers va apporter le ballon d'oxygène nécessaire à la survie de l'exploitation, suivi en 1975 du miracle du tournesol, cerise sur le gâteau. Ces nouvelles productions donnent une impulsion et de nouvelles idées.

En 1973, son fils Jean-Pierre, attiré depuis son enfance par les abeilles, s'investit comme pluriactif dans l'aventure. Il commence par renforcer le cheptel et s'impliquer dans la vie apicole locale – adhésion au SAGA et prise de responsabilité au GDSA.

Une modernisation s'impose : fini le fourgon et la brouette et place au camion, avec plateau et grue TICO à câble. La famille s'attèle alors à la fabrication en bois d'acacia des Landes de palettes à quatre ruches, encore en service en 2020. Pour faciliter la transhumance en terrain difficile, ils conçoivent un élévateur fabriqué par leur soin : la base est un tracteur vigneron Renault V73 qu'ils équipent d'une fourche actionnée par un vérin de train d'atterrissage d'avion capable de soulever huit ruches. Cet engin est transporté sur une remorque toujours fabrication maison. La transhumance est alors largement facilitée et bien moins fatigante, cent ruches par nuit. Seul bémol, la disparition du chant des oiseaux le matin au lever du jour pendant le déchargement du camion. Ces nouveaux outils de travail permettent alors d'augmenter et de diversifier la production : colza en avril dans le Gers et le Lot-et-Garonne, acacia en mai, bourdaine et bruyère cendrée dans le Médoc, fin juin grand départ sur le tournesol en Lot-et-Garonne et enfin mi-août retour dans les Landes pour la miellée de callune qui sonne la fin de la saison.



1970 : Portes ouvertes sur l'exploitation familiale pour faire connaître et diffuser ces avancées en terme de mécanisation.



1980 : élévateur, plateau et palettes ayant permis les premières grandes transhumances

RETOURS DES DIFFICULTÉS ET ESSOUFFLEMENT

En 1985 un nouveau fléau arrive, le Varroa. Beaucoup de ruches faibles, les moyens de lutte ne sont pas fiables, l'acide oxalique commence à être utilisé mais beaucoup de colonies ne survivent pas avec cette méthode. L'arrivée du fluvalinate puis de l'amitrazé permet de mieux maîtriser cet acarien.

En 1989, Jean-Pierre arrête les transhumances vers le colza : récoltes trop faibles, risque d'intoxication et problèmes d'élevage. Dans les années 2000, Jean-Pierre riche de ces années de partage au côté de son père, poursuit l'apiculture à une échelle réduite, lui-même aidé de ses enfants et de son épouse. En 2013, c'est la fin de la miellée de tournesol.

Aujourd'hui, sa fascination pour les abeilles est intacte, mais la gestion sédentaire des colonies en sud Gironde est de plus en plus difficile. La baisse de production a poussé des apiculteurs à importer des reines. Ils pensaient peut-être maîtriser la nature, mais ces métissages n'ont fait que compliquer notre métier. Cette évolution dans l'élevage est

peut-être bénéfique dans des zones où la ressource en nectar est abondante, mais dans les Landes on se trouve en présence de ruches qui débordent d'abeilles en février-mars alors que la floraison des acacias ne débute une année normale que la première dizaine de mai. Le risque est d'avoir à maintenir un cheptel sous perfusion et d'être en possession de colonies qui consomment plus qu'elles ne produisent. Pour produire du miel dans la lande, il faut garder des abeilles économes et capables de supporter des disettes. Pourquoi ne pas chercher l'équilibre, retrouver une abeille adaptée à la région et à la ressource nectarifère.

L'apiculture actuelle m'interpelle, la nature a ses lois bien établies. L'homme veut s'imposer en maître et parle de son environnement alors qu'il n'est qu'un élément de la nature. Dommage que ce beau métier, qui donne un sentiment de liberté, perde de son charme et tende à devenir une activité de chasseurs de subventions et de parrainages. Attention à l'apiculture business.

On ferme ici cette page d'un siècle d'apiculture. »

AUTEUR

Jean Pierre DULUC, apiculteur à Saint-Symphorien

Extrait choisi par Miren PÉDEHONTAA-HIAA, Chargée de mission à l'ADANA

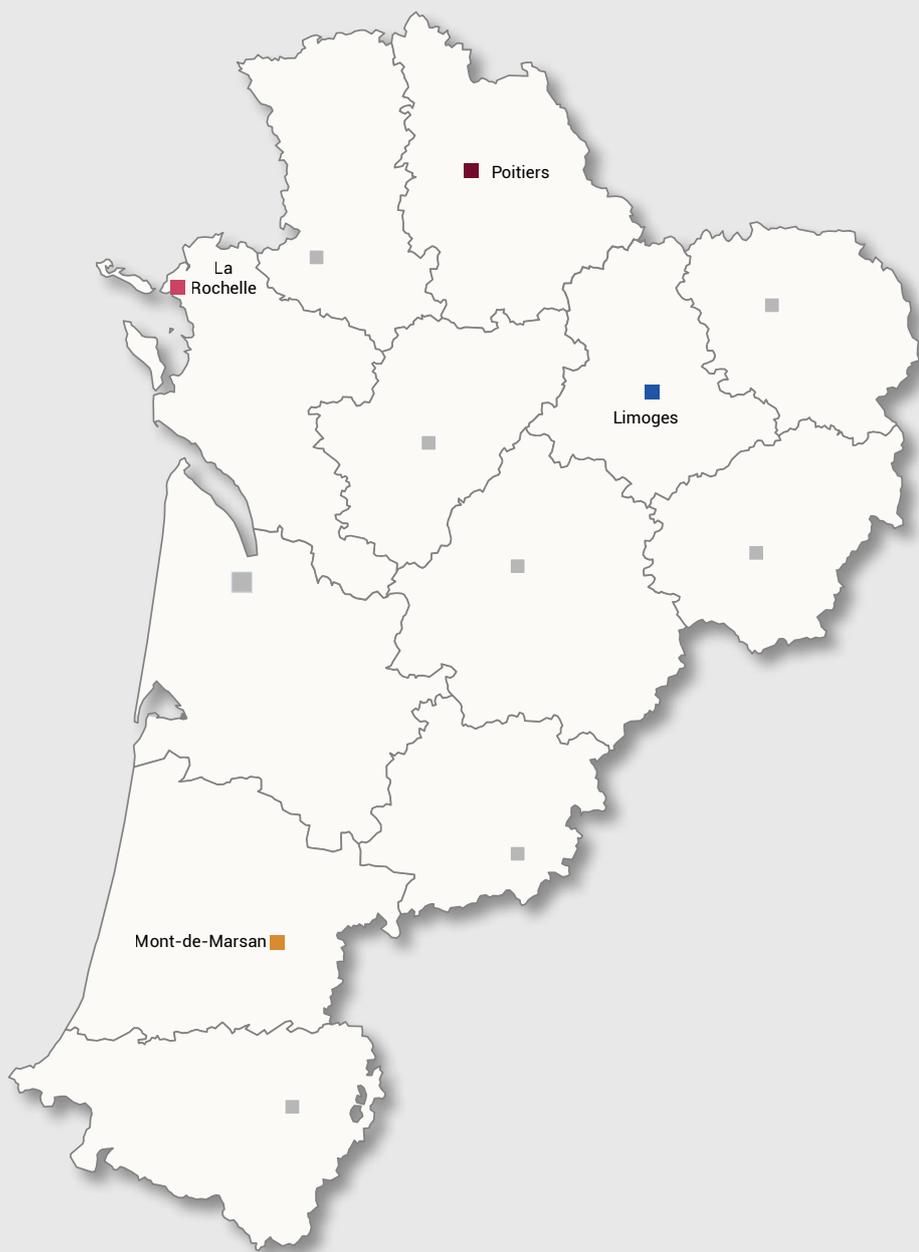
Pour plus de détail sur cette belle histoire familiale : jean_pierre.duluc@club-internet.fr



Association de Développement de
l'Apiculture en Nouvelle Aquitaine

ADANA

ASSOCIATION DE DÉVELOPPEMENT DE L'APICULTURE
EN NOUVELLE-AQUITAINE



NOUS CONTACTER :

contact@adana.adafrance.org

PÔLE DE MONT-DE-MARSAN

05 58 85 45 48

Maison de l'Agriculture
55 av. Cronstadt
40005 Mont-De-Marsan

PÔLE DE LIMOGES

05 55 85 40 71

Boulevard des Arcades
87060 Limoges

PÔLE DE POITIERS

05 49 44 74 51

Agropole
CS 45 0002
86550 Mignaloux-Beauvoir

PÔLE DE LA ROCHELLE

05 46 50 45 33

2 avenue de Fétilly
CS 85074
17074 La Rochelle

Consultez notre site internet :
www.adana.adafrance.org

Avec le soutien financier de :

